

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2023**



Mlezi
MAORE
GroupesOS

SOMMAIRE

2	SOMMAIRE
3	EDITO
4	MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
5 - 8	FAITS MARQUANTS 2023
9	NOTRE HISTOIRE
	PRESENTATION DU GROUPE SOS
10	NOS VALEURS
	NOS MISSIONS, NOS OBJECTIFS
12-13	2023 EN CHIFFRES
14-15	NOTRE ORGANISATION
16-29	PÔLE JEUNESSE
30-43	PÔLE HANDICAP
43	ZOOM SUR LE SPORT ADAPTE
44-57	PÔLE SOLIDARITÉS
58-73	PÔLE INSERTION ET VIE SOCIALE
74-75	NOS PARTENAIRES
76-77	GLOSSAIRE
78-79	CARTE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES (DÉC. 2023)

Notre raison d'être est, depuis toujours, de prendre soin de toutes les personnes vulnérables, sans distinction et sans discrimination. Malheureusement, 2023 nous a prouvé que la vulnérabilité nous concerne toutes et tous, et que même Mlezi Maore n'est pas immunisée.

2023 fût en effet une année charnière pour l'association. Pour la première fois depuis la fusion des associations mères, nous avons dû affronter une crise de financements d'envergure perturbant notre organisation. Nous avons donc pris des décisions majeures sur le maintien de certains dispositifs, tout en nous efforçant de perturber le moins possible la situation de nos bénéficiaires mais aussi de nos collègues. Nous déplorons cette année la fermeture ou la réduction d'activité de plusieurs services : l'ad hoc, la Prévention de la Récidive en Milieu Carcéral (PRMC), l'espace rencontre, la réduction de certaines activités de notre SIAE, et l'adaptation et diminution des activités de la Maison de Santé Mentale. Les justifications de ces mesures sont multiples et diverses en fonction des dispositifs : absence ou réduction de financements, cessation de marché, etc.

Néanmoins, malgré ces difficultés, nous pouvons être très fiers de nos actions pour la cohésion sociale et la prise en charge des publics vulnérables à Mayotte. En 2023, 9 006 bénéficiaires ont été accompagnés, 34 634 personnes orientées ou touchées par nos actions et 59 020 ont été sensibilisés au travers de nos dispositifs.

Dans le présent document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Crédits photos : Lily Dedeye, Jean-Louis Saiz et Mlezi Maore
Création et conception graphique : Agence Nautilus.



Jean-Marc BORELLO
Président du Directoire
du Groupe SOS



Guylaine CHAUVIN
Directrice Générale Groupe SOS
Jeunesse Secteur Jeunesse

Nous avons connu de belles réussites au cours de l'année. Parmi elles, nous pouvons noter l'ouverture de la Plateforme du Trouble NeuroDéveloppement (TND), porté par le pôle Handicap en partenariat avec Autisme Mayotte et la Fédération APAJH, ou encore l'ouverture de l'Atelier et Chantier d'Insertion mécanique à Combani par le pôle Insertion et vie sociale, qui offre une réelle opportunité pour amorcer ou redémarrer une carrière professionnelle et favoriser l'insertion sociale des publics éloignés de l'emploi.

Nous continuons de porter haut nos valeurs de solidarité, comme le prouvent le livre Mama Mlezi, qui met en lumière des portraits inspirants de femmes, ou les Olympiades du pôle Jeunesse qui réunissent l'ensemble des jeunes accompagnés par notre association.

Par ailleurs, nous avons été un acteur majeur de la réponse à la crise de l'eau qui a frappé notre île. À la demande de la Préfecture, Mlezi Maore s'est mobilisée pour déployer un important dispositif, porté par 100 ambassadeurs de l'eau sur l'ensemble du territoire afin de sensibiliser la population sur les éco gestes et d'installer des kits hydro économiques pour accompagner la réduction générale de la consommation d'eau.

2023 a rappelé que le Groupe SOS est plus que jamais investi pour la pérennisation et le développement des actions de Mlezi Maore, malgré les difficultés.

Nous sommes délégataires de confiance des services publics, et nous sommes plus que jamais convaincus que nos actions sont nécessaires pour les Mahoraises et Mahorais. En effet, outre nos actions pour nos bénéficiaires, nous souhaitons noter que plus de 400 emplois ont été créés sur tout le territoire depuis 2017.

Nous souhaitons particulièrement souligner le travail précieux que les équipes ont fourni, à tous les niveaux, pour préserver le maximum nos activités et surtout pour éviter toute rupture d'accompagnement pour nos bénéficiaires. C'est le cas tant par nos équipes opérationnelles que par nos équipes des fonctions supports, qui depuis le siège garantissent

le fonctionnement de toute la structure. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir réussi à fidéliser et contribuer à l'avancement personnel et professionnel de nos salariés, dont 46 sont présents depuis plus de dix ans.

Si 2023 a été éprouvante, cette épreuve du feu vient confirmer la robustesse et l'engagement de notre association pour les valeurs et causes que nous défendons.

Elle nous éclaire aussi sur nos pistes d'amélioration afin de pérenniser cet ancrage. Car 2023 est une année de transmission : après 6 ans de présidence, Mme Hanima Ibrahim a transmis le flambeau à Mme Fahoullia Mohamadi, déléguée à la Recherche et à l'Innovation au Rectorat de Mayotte, et Docteur en chimie. Son engagement a été marqué par la volonté de mettre l'accent sur l'éducation, en favorisant l'inclusion de tous, en impulsant le civisme, le respect de la singularité de chaque individu, et en proposant des réponses spécifiques aux besoins du territoire. Avec la fin de cette présidence actée en juin 2024, l'association aura à cœur de se doter d'une nouvelle présidence, toujours au bénéfice des publics qu'elle accompagne.

C'est avec assurance que nous affirmons notre détermination à faire évoluer nos pratiques pour 2024, avec pour boussole une stratégie de restructuration fondée sur la performance sociale. Nous allons mettre en place des indicateurs et renforcer la démarche qualité, à partir d'objectifs mesurables. C'est toute une démarche évaluative de nos processus que nous allons mettre en place, afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de nos prestations et garantir le meilleur accompagnement social et médico-social possible pour les mahoraises et mahorais.

Au sein de cette dynamique de changement et les « Mwonano wa Mlezi Maore »*, nos portes demeurent ouvertes pour vous accueillir et partager avec vous nos actions. **Milangu ya Mlezi Maore I Buha yatru piya**.**

* rencontres de Mlezi Maore

** Les portes de Mlezi Maore sont ouvertes à tous

* rencontres de Mlezi Maore **Les portes de Mlezi Maore sont ouvertes à tous

Mot de la Direction Générale



Hugues MAKENGO
Directeur Général Mlezi Maore



Anne SCHEUBER
Directrice Générale Adjointe

Chers usagers, chers partenaires et amis de MLEZI MAORE,
Nous sommes ravis de vous présenter notre bilan annuel de l'année 2023. Une année marquée par des défis considérables pour préserver notre équilibre économique ainsi que par des réalisations notables, soulignant une fois de plus l'engagement et la résilience de nos salariés. Nous avons puisé toutes nos forces dans les regards et les sourires de nos bénéficiaires pour garder le cap.

C'est une année de consolidation et de stabilisation de notre organisation. Elle marque notre entrée dans la maturité après 20 ans d'existence. Malgré les obstacles rencontrés, les multiples crises qui ont secoué le territoire et une crise de financements sévère, nous avons continué à œuvrer avec détermination pour servir les populations les plus vulnérables. Nos actions ont été guidées par notre mission d'« **ENTRE-Prendre** soin des mahorais », et notre filiation au Groupe SOS s'est révélée salutaire.

Nos managers ont plus que jamais subi les impacts financiers que rencontre toute la famille de l'ESS à Mayotte. Ces difficultés économiques révélaient nos fragilités ; nos zones de risques et nos défaillances. Il a fallu sortir de notre zone de confort pour les transformer en opportunités. Nous l'avons fait, avec ténacité et responsabilités. Notre ambition n'a pas faibli et notre vision s'est enrichie du principe de cette réalité. Fort heureusement, nous sommes restés ancrés à cette double force qui nous porte : les valeurs que nous partageons et notre attachement à l'humain.

Le renforcement de collaborations existantes, avec nos principaux financeurs, a été essentiel, pour amplifier notre impact avec des projets innovants. La crise des financements appelait au déploiement d'efforts et de mesures économiques responsables pour renforcer nos capacités organisationnelles, incluant la formation de nos salariés, l'amélioration des infrastructures, des mutualisations de moyens et la mise en place de nouveaux outils de gestion. La chambre régionale des comptes de l'océan indien soulignait cette impérieuse nécessité.

Nous avons poursuivi les initiatives de mobilisation et de sensibilisation communautaires renforçant notre lien avec la population lors de la crise de l'eau. De même, nos plaidoyers pour la scolarisation de tous les enfants ou sur les questions du handicap et/ou des Fonds européens nous ont davantage rapprochés des associations sœurs du secteur de l'économie sociale et solidaire. Nous sommes de la même famille et devons œuvrer en solidarités.

Enfin, nous avons accompagné nos premiers retraités dont nous saluons vivement l'engagement. Cette vague continue en 2024, notamment avec le départ annoncé d'Anne SCHEUBER, directrice générale adjointe, qui aura apporté toute son expertise et son savoir-faire pendant 4 années. Nous saluons son engagement et sa détermination.

Ce bilan annuel n'est pas seulement un récapitulatif des activités et des finances de l'année écoulée, mais aussi une occasion de réfléchir aux leçons apprises et de préparer le futur. Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à ces succès – nos salariés, nos bénévoles, le comité économique social, nos financeurs de l'Etat et le département, nos divers partenaires et tous les sympathisants de notre cause.

Ensemble, nous avons traversé les turbulences de 2023, et nous sommes convaincus que 2024 apportera encore plus de progrès et de réussite.

Avec nos sincères salutations.



Faits marquants 2023



Février

Nomination à la délégation régionale Océan Indien de la CNAPE

Hugues MAKENGO, directeur général de l'association, est nommé délégué régional de la CNAPE (Convention Nationale des Associations de la Protection de l'Enfance) de l'Océan Indien. Il a pour double mission de recueillir les attentes et faire vivre les propositions des associations mahoraises et réunionnaises ainsi que faire vivre les positions de la CNAPE sur le territoire en travaillant de concert avec les associations membres, les autorités et les partenaires.



Février

Visite ministre du logement sur le site Hamachaka, présentation du dispositif GLA

Olivier KLEIN, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement s'est rendu le 28 février dernier sur le site Hamachaka à Koungou. Venu pour comprendre les enjeux d'aménagement urbain et du logement, il a visité le site de Hamachaka et le dispositif de gestion locative adaptée soutenu par la DEETS, la mairie de Koungou et géré par Mlezi Maore.



Mars

Exposition Femmes de Mayotte lors de la journée internationale des droits des femmes

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, une exposition photos intitulée « Femmes de Mayotte » du photographe Jean-Louis SAIZ s'est déroulée au comité du tourisme à Mamoudzou. Soutenue par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, la Direction des Affaires Culturelles et la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Mayotte, l'action en collaboration avec l'association Mayotte Nouveau Départ avait pour objectif de valoriser les femmes mahoraises de façon positive et de rappeler à travers les photos, quelques droits fondamentaux présents dans la culture et dans les traditions mahoraises (droit au travail, à l'éducation, à la formation, le droit d'être parent...).



Avril

Diffusion étude « non-scolarisation et déscolarisation à Mayotte »

Les associations Apprentis d'Auteuil, Mlezi Maore-groupe SOS et la fédération CNAPE ont sollicité l'Université de Paris Nanterre pour mener une étude autour de la non-scolarisation et la déscolarisation des enfants présents à Mayotte. Disponible depuis le 6 avril, le rapport objective la situation, dénombre les enfants concernés et formule des recommandations.



Avril

Lancement des rencontres de Mlezi Maore

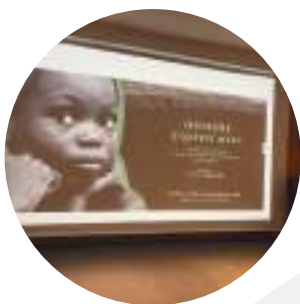
Le vendredi 28 avril, l'association a lancé ses premières « Rencontres de Mlezi Maore ». Ce nouveau format convivial a pour objectif de faire rencontrer les différents acteurs du département (associatifs, institutionnels et opérationnels) et de les faire débattre, réfléchir ensemble sur les sujets de sociétés, des perspectives dans le secteur du social et du médico-social.



Mai

Participation congrès des centres sociaux et socioculturels de France

Du 12 au 14 mai, le centre social de Mireremi a participé avec une délégation mahoraise composée des acteurs des centres sociaux (professionnels, gouvernance des centres sociaux et CSSM) au 9ème congrès de centres sociaux et socioculturels de France. Ce moment fédérateur a permis de découvrir les pratiques et expériences des autres structures. Le centre social de Mireremi a pu présenter les actions menées pour conforter le pouvoir d'agir des habitants.



Avril

Présentation du documentaire Jeunesses d'autres mers au Ministère de la Justice

Après Mayotte lors du colloque les jeunes en errance du constat aux pistes d'inclusions innovantes, après la Réunion lors des Rencontres Territoriales de la Protection de l'Enfance, en 2022, c'est à Paris au Ministère de la Justice, à l'invitation de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qu'a eu lieu le 04 avril, la projection du reportage réalisé par Bertrand HAGENMULLER.

En présence de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance, Charlotte CAUBEL, de la Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Caroline NISAND, du directeur interregional Île de France et Outre-Mer Hervé DUPLENNE et des représentants de la PJJ, de la CNAPE, des nombreux professionnels, acteurs de la protection de l'enfance, cette initiative a permis de mettre en lumière le vécu des professionnels, des jeunes ultramarins.



Juillet

Nomination de Fahoullia MOHAMADI, présidente de Mlezi Maore

Fahoullia MOHAMADI, déléguée à la Recherche et à l'Innovation au Rectorat de Mayotte, et Docteur en chimie est nommée le 3 juillet au poste de Présidente de l'association. Elle succède à Hanima IBRAHIMA JOUWAOU – Roukia LAHADJI, Présidente depuis 2017.



Juillet

Journée de valorisation des salariés

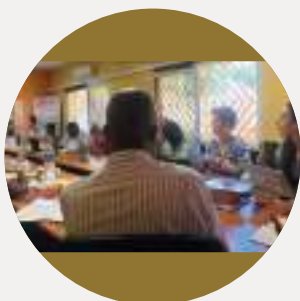
Le 4 juillet s'est tenue une cérémonie en l'honneur des salarié.e.s ayant 10 ans et plus d'ancienneté. Cette initiative, menée par la direction générale et les membres du CSE a été l'occasion de souligner l'engagement et l'investissement de 46 collaborateurs. trices, qui depuis, plus de 10 ans œuvrent pour le développement social et solidaire à Mayotte.



Juillet

Visite à l'école accueil de jour de la délégation des droits des enfants à l'Assemblée Nationale

Les députées Perrine GOULET et Michele PEYRON, respectivement présidente et vice-présidente de la délégation des droits des enfants à l'Assemblée Nationale ont visité le 20 juillet les locaux vides du dispositif Ecole Accueil de Jour dont l'activité a été suspendue le 9 juin faute de financement.



Août

Rencontre UNICEF, CNAPE et Mlezi Maore : préparation du rapport Grandir en outre-mer

Dans le cadre de la visite d'une délégation de l'UNICEF France à Mayotte, une rencontre inter-associative rassemblant les acteurs œuvrant dans le champ de l'enfance et les associations adhérentes à la CNAPE dont Mlezi Maore a eu lieu le 18 août. Les échanges ont abouti à la construction d'un rapport « Grandir en Outre-Mer : état des lieux des droits de l'enfant » publié le 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant.



Septembre

Les premières Journées Portes Ouvertes de Mlezi Maore

L'association a organisé du 16 septembre au 22 septembre ses premières journées portes ouvertes. S'inscrivant dans le cadre des journées du patrimoine et, ces temps ont permis au grand public de découvrir, visiter les établissements, de rencontrer les professionnels et de mieux connaître les actions déployées sur le terrain.



Octobre

Inauguration plateforme TND

Le 9 octobre a eu lieu l'inauguration de la plateforme TND (trouble du neurodeveloppement) à Doujani. Ce nouveau dispositif est porté par Mlezi Maore, APAJH et Autisme Mayotte.



Octobre

Visite Eric DELEMAR défenseur droits des Enfants

Le défenseur des droits de l'enfant, Eric DELEMAR, a visité l'Etablissement de Placement Educatif le 30 octobre.



Novembre

Visite du ministre des Outre Mers sur un site de campagne de rattrapage vaccinal

Philippe VIGIER, ministre délégué chargé des Outre-Mer a visité un centre de vaccination pour évaluer les avancées de la campagne vaccinale en milieu scolaire. Il lui a été présenté l'action des groupes de médiation sanitaire.



Novembre

Rencontre des solidarités outre- mers

L'association a participé aux premières rencontres des solidarités Outre-mers. Organisées par l'UNCCAS, cet événement a été l'occasion d'unir élus locaux, parlementaires, agents publics et acteurs associatifs de tous les territoires ultramarins et de sensibiliser la France hexagonale aux enjeux spécifiques de ces territoires afin de favoriser la solidarité nationale.



Novembre

Ciné débat autour du documentaire Mamans mineures (journée internationale des droits de l'enfant)

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, Mlezi Maore a organisé un ciné débat le 21 novembre avec la projection du documentaire « Mamans mineures à Mayotte » et un temps d'échanges avec les acteurs de la protection de l'enfance autour de la question de la maternité précoce et de l'accompagnement des mères mineures.



Décembre

Visite première ministre sur un site de distribution de l'eau

La première ministre a visité le 8 décembre le point de distribution de bouteilles d'eau se trouvant à Dzaoudzi-Labattoir. Elle a rencontré les acteurs dont les ambassadeurs de l'eau de l'association.



Décembre

Journée des équipes

Le 15 décembre a eu lieu la journée des équipes en présence des représentants du groupe SOS. Ce temps permet à l'ensemble des salarié.e.s de se retrouver autour d'activités de cohésion, de réfléchir aux futurs enjeux de l'association et fédérer les équipes autour de ses valeurs.

NOTRE HISTOIRE

- 2023

Nomination de Fahoullia MOHAMADI au poste de présidente
- 2022

L'association a 20 ans
- 2021

Réorganisation des fonctions support et services au sein des 5 pôles d'activités de Mlezi Maore : Jeunesse, Handicap, Solidarités, Insertion et vie sociale et Accès aux soins
- 2017

Élection de Mme LAHADJI Roukia en tant que présidente de l'association. Elle remplace le cofondateur de TAMA, M. SOILIH Thani Mohamed
- 2016

Fusion de TAMA et TOIOUSSI pour former MLEZI MAORE (« Prendre soin de Mayotte » en shimaore) : l'association devient un acteur majeur du département en matière d'accompagnement social et d'insertion
- 2011

Mayotte devient un département français
- 2009

TAMA devient membre du Groupe SOS, l'une des premières entreprises sociales européennes
- 2003

Création de l'association TAMA, dédiée à la jeunesse et aux solidarités
- 2002

Création de TOIOUSSI, association œuvrant dans le champ du handicap

PRÉSENTATION DU GROUPE SOS

Groupe SOS
Entreprendre au profit de tous

Le Groupe SOS, une entreprise sociale qui soutient Mlezi Maore

Avec ses 22 000 collaborateurs dans plus de 600 associations, établissements et services, le Groupe SOS est l'une des premières entreprises sociales européennes. Depuis sa création en 1984, il combat toutes les formes d'exclusion ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel, en venant notamment en aide à des associations et entreprises pour sauvegarder leurs emplois et activités ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Chaque année, les actions du Groupe SOS ont un impact sur deux millions de personnes, en France et dans 40 pays, grâce notamment à l'implication de plus de 15 000 bénévoles.

En plaçant l'innovation sociale au cœur de ses pratiques, le Groupe démontre qu'il est possible de bâtir une organisation solide, capable de créer et de pérenniser des activités économiques, tout en ayant un fort impact social au profit des plus vulnérables, des générations futures et des territoires.

Le Groupe SOS se construit notamment avec les associations qui le rejoignent et par le développement de solutions nouvelles adaptées aux principaux défis de notre époque.

Depuis 2009, Mlezi Maore est une association du Groupe SOS qui apporte son savoir-faire et soutient les dispositifs développés par celle-ci. Il apporte entre autres son expertise dans les domaines suivants : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, etc.

NOS VALEURS

Depuis 2002, les valeurs fondatrices de l'association sont restées les mêmes. Elles définissent notre raison d'être et déterminent le cadre de nos actions. Dans chaque projet entrepris, les professionnels de Mlezi Maore sont guidés par cinq lignes directrices, articulées autour du principe d'éthique, qui constituent le socle de notre engagement :



RESPECT

Nous accueillons chaque usager dans le respect de son identité, de son intégrité et de sa dignité.

SOLIDARITÉS

Nous nous engageons à lutter contre les exclusions en adaptant nos prestations à l'évolution des besoins.

ÉTHIQUE

Fondement du travail social, base de nos valeurs, nous intégrons la démarche éthique dans toutes nos actions et pratiques.

QUALITÉ

Exigeants sur la qualité de nos prestations, nous nous entourons de professionnels compétents et qualifiés.



INNOVATION

Nous concevons et développons des dispositifs innovants, en lien avec les réalités du territoire.

SINGULARITÉ

Nous individualisons chaque prise en charge afin d'offrir une réponse sur-mesure, adaptée à chacune des situations.

NOS MISSIONS ET OBJECTIFS

Mlezi Maore, « Prendre soin de Mayotte » en shimaoré, est une association mahoraise qui lutte contre toutes les formes d'exclusion. Fondée sur des valeurs communes de solidarité, de respect et d'innovation, les associations TOIOUSSI (créée en 2002) et TAMA (créée en 2003) ont uni leurs compétences en décembre 2016 sous un même nom : Mlezi Maore.

Ainsi, Mlezi Maore intervient à Mayotte depuis plus de 20 ans dans les champs de la protection et de l'accompagnement des personnes fragiles ou vulnérables et ce à tous les âges de la vie, de la plus petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Son expertise est riche et reconnue dans les domaines suivants : protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, prévention et éducation à la santé, aide aux personnes porteuses de handicap, victimes de violences,

médiation citoyenne, familiale et sanitaire, etc.

Les missions de notre association prennent leur source dans les aspirations des membres fondateurs, la sollicitation directe des pouvoirs publics, les réponses à des appels à projets et nos initiatives. En effet, l'association a su développer au fil de son histoire une expertise d'évaluation des besoins et de mise en place de nouvelles formes de réponses.

L'association compte aujourd'hui une cinquantaine d'établissements et services organisés autour de quatre pôles opérationnels qui répondent aux besoins et problématiques de la population sur l'ensemble du territoire : Le pôle jeunesse, le pôle handicap, le pôle solidarité et le pôle insertion et vie sociale.







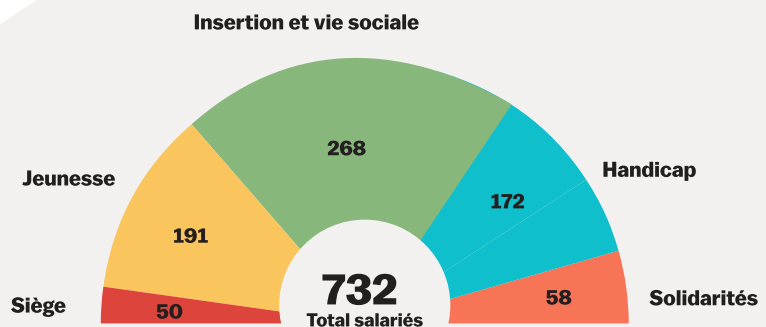
2023 En chiffres

Forte de ses 732 professionnels, l'association a mené des actions en accompagnant 9 006 personnes, en orientant 34 634 et en sensibilisant près de 59 020 personnes. Aujourd'hui, les champs d'intervention de l'association s'étendent sur tout le département dans les secteurs de la Jeunesse, du Handicap, des Solidarités et de l'Insertion et la vie sociale.

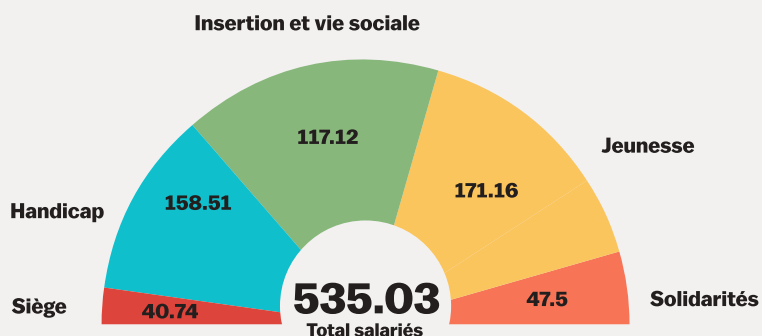
NOTRE ÉQUIPE

Au 31 décembre 2023

280 HOMMES **452** FEMMES



SALARIÉS (EN NOMBRE)



SALARIÉS (en ETP)

9 006

BÉNÉFICIAIRES
ACCOMPAGNÉS
ET SUIVIS

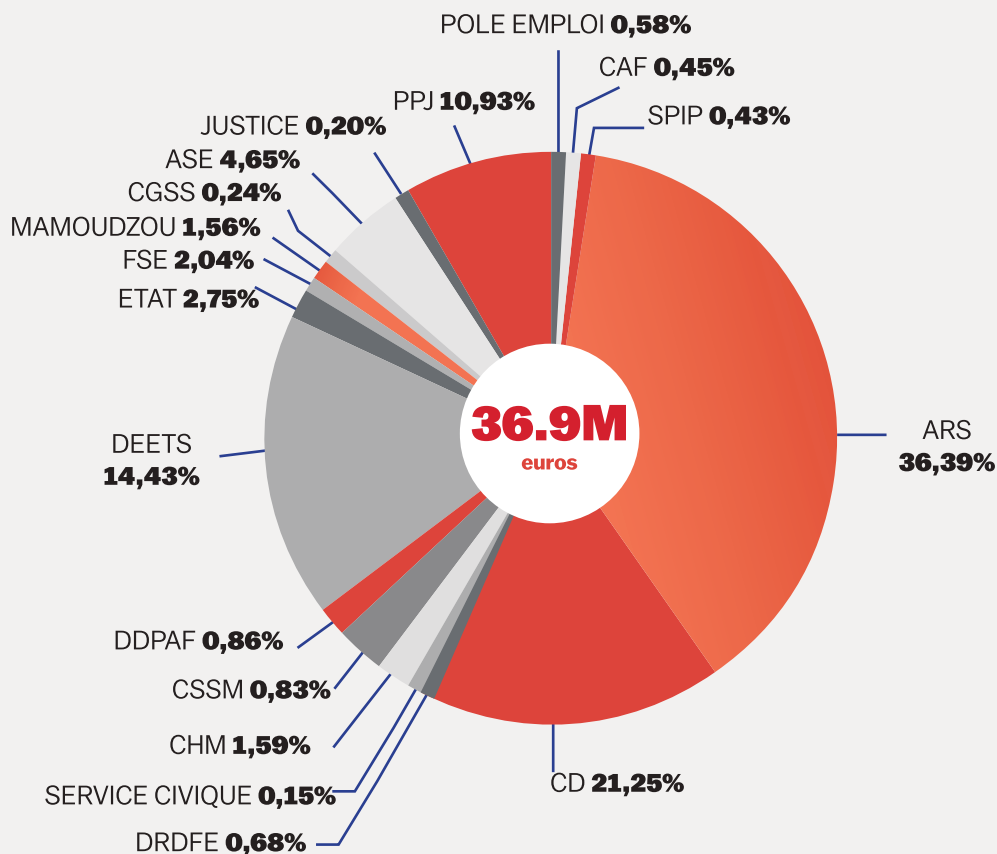
34 634

PERSONNES
ORIENTÉES
ET TOUCHÉES

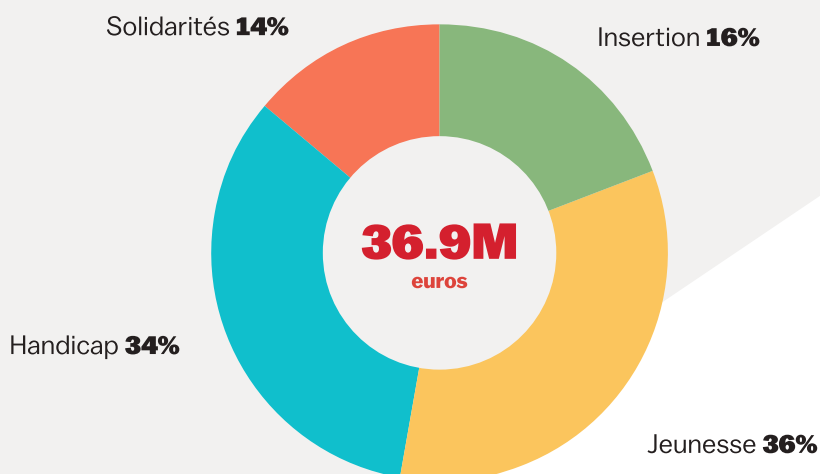
59 020

PUBLICS
INFORMÉS
ET SENSIBILISÉS

NOS FINANCEURS



Répartition du budget par pôle



NOTRE ORGANISATION

Organigramme au 31 décembre 2023



Pôle jeunesse

Direction des hébergements éducatifs

- CER
- EPE DAGO
- MECS
- LVA MÈRES ENFANTS

Direction de l'action Éducative en Milieu Ouvert et MNA

- DAMNA
- SEMNA
- Permanences sociales au CRA
- PAEJ
- EMA Zawya
- MDA
- AEMO

Pôle handicap

- CAMSP Maecha
- CAMSP Tanafou
- CAMSP Imida
- DITEP Mar'Ylang
- GEM
- Plateforme TND
- Résidence accueil

- DIME Kangani
- IME/SESSAD Nord
- IME/SESSAD Tsoundzou
- IME/SESSAD/UEEA Petite-Terre
- IME/SESSAD/UEEA Centre
- IME/SESSAD Chirongui
- CMPP
- DIAT

Pôle solidarités

Hébergement et logement

- CHRS
- IML
- HI
- CHUI
- GLA
- ALT1
- HU

Accompagnement et médiation

- EVARS
- ISCG
- PSP
- CPCA
- Médiation familiale
- Espace rencontre (dispositif fermé en juillet 2023)

Protection des majeurs

- ISTF
- SMJPM

Pôle insertion et vie sociale

Insertion

- SIAE
- PRMC
- AECS

Vie sociale

- EAJ
- Réussite éducative (dispositif fermé en juin 2023)
- Ambassadeur de l'eau
- Médiation sociale
- E2C
- Bataillon de la Prévention
- Centre social
- Mtsangabeach
- Animation
- Parcours personnalisés (dispositif fermé en mai 2023)
- GMS

Pôle Jeunesse



171
ETP



12
établissements
et services



4118
bénéficiaires
accompagnés
et suivis



3184
personnes
orientées
et touchées



1265
publics informés
et visés



Parce que prendre soin de Mayotte, c'est se préoccuper de l'éducation et de l'avenir de nos jeunes.

Chacrina MOUSSA
Directeur Pôle Jeunesse

La question de l'adolescence et de la jeunesse à Mayotte est une problématique majeure sur notre territoire : près de 50% de la population a moins de 18 ans. Ainsi la mission principale du pôle Jeunesse de Mlezi Maore est d'assurer l'accompagnement global de l'ensemble des mineurs et jeunes majeurs qui lui sont confiés. Cela est possible à travers les différents dispositifs, établissements et services qui opèrent sur tout le territoire de Mayotte, selon deux modalités : Le suivi, l'évaluation, l'accompagnement en milieu ouvert et la prise en charge dans les établissements de placement éducatif.

Le pôle jeunesse s'organise autour de deux directions d'établissements et services :

- Direction des hébergements éducatifs
- Direction de l'Action Éducative en Milieu Ouvert et MNA

Cela s'est passé en 2023.

- Journées portes ouvertes des services MNA à destination des partenaires.
- Les troisièmes olympiades 2023.
- Organisation de la semaine des droits de l'enfant

Et en 2024?

Deux priorités pour le pôle Jeunesse, en 2024 :

- Développer des projets transversaux entre nos différents établissements et services
- Poursuivre le renforcement du partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ (CER)



Lieu : M'romouhou (Bandrele)
Ouverture : Décembre 2018
Public : Mineurs de 13 à 18 ans
Nb bénéficiaires : 22
ETP : 20,95
Financeur : PJJ

Le Centre Éducatif Renforcé (CER) est un établissement d'hébergement collectif dont le public mineur relève du Code de la Justice Pénale des Mineurs (CJPM), pour 8 mineurs de 13 à 18 ans.

Depuis sa création, le projet initial CER a pu évoluer et s'est adapté aux différents acteurs compétents (Ministère de la Justice, Protection judiciaire de la jeunesse, Juges et Professionnels). Ainsi, il a été démontré l'utilité et l'intérêt d'un tel établissement de la délinquance des mineurs.

Le CER a pour mission d'imposer une rupture du mineur avec son environnement initial et d'accompagner chaque jeune dans la construction de son projet de vie.

La prise en charge CER est individualisée mais plurielle : éducative, sociale, pédagogique et thérapeutique. Il s'agit de travailler sur la prise de conscience du mineur des actes délictuels, tout en préparant sa réinsertion, en collaboration avec les services de la PJJ. La prise en charge comporte ainsi 3 étapes pour une session de 4 mois et demi : un séjour de rupture avec le contexte d'origine, une période de consolidation du projet personnalisé avec des activités individuelles ou de groupe sur le site du CER et une mise en situation d'insertion et préparation à la sortie.

6,75 mineurs pris en charge mensuellement

73% Taux d'activité

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Chantier d'intérêt collectif sur le site : co-construction de l'aménagement d'un espace dédié à la cohésion de l'équipe éducative et des mineurs

Projet de découverte maritime et chantier naval : réhabilitation d'un navire en support de formation multidisciplinaire



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Réécriture du projet d'établissement

Inscrire une nouvelle « identité » CER au sein des établissements SAH

Améliorer la qualité de vie des mineurs et les conditions d'exercice des professionnels

Former les professionnels

ÉTABLISSEMENT DE PLACEMENT ÉDUCATIF (EPE DAGO)



Lieu : Tsoundzou II (Mamoudzou)
Ouverture : 24h/24 et 7h/7
Public : Mineurs 13-18ans
Nb bénéficiaires : 39
ETP : 25,88 (+ suractivité : 11 ETP)
Financier : PJJ

L'Établissement de Placement Éducatif (EPE) DAGO est l'une des deux structures d'accueil collectif pour mineurs relevant du Code de la Justice Pénale des Mineurs (CJPM) relatif au droit applicable au mineurs, sur Mayotte.

L'établissement fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an et accueille 12 mineurs de 13 à 18 ans sur le principe d'un mode de prise en charge diversifié, organisé comme suit :

la « VILLA » : unité de vie collective d'une capacité d'accueil de 8 places d'urgence ou préparé ;

les « MAKAZIS » : unité d'hébergement individualisé d'une capacité d'accueil de 4 places, consacrée à l'accompagnement vers une première autonomie dans le cadre de la préparation de sortie et l'insertion professionnelle des mineurs accueillis

39 mineurs pris en charge **81.3%** de taux d'occupation

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Parcours musical
Sensibilisation à la faune sous-marine
Randonnée pédagogique
Atelier préventif à la vie affective
Initiation pêche
Les « Olympiades »
Journée de rencontre avec les familles « Voulé »

En avril 2023, le territoire de Mayotte a fait l'objet d'une vaste opération d'ordre public intitulée « opération Wuambushu » visant à lutter contre les bandes et les criminalités, par un renforcement accru des forces de l'ordre, et la lutte contre les logements illégaux et insalubres. Pour répondre à une augmentation d'activité judiciaire et maintenir des propositions à la réponse pénale alternative à l'incarcération (module de placement), la DIRPJJ OM et DTPJJ Mayotte ont considéré la nécessité de développer une diversification et une augmentation de la capacité territoriale de placement. Deux offres de placement complémentaires ont été mises en œuvre pour une durée entendue de sept mois (juin à décembre 2023), soit :
4 places en extension intra qualifiées de « sas » d'urgence ;
4 places en unité intermédiaire par une prise en charge en situation d'autonomisation (logement diffus)
Ainsi pour cette période, la capacité de placement a été de 20 mineurs.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

La réécriture et la coproduction du projet d'établissement

La conception et la mise en œuvre d'une extension de quatre places en placement judiciaire

L'amélioration de la qualité de vie des mineurs et des conditions d'exercices des professionnels.

ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)



Lieu : Mamoudzou, Nyambadao (Bandrele)

Ouverture : Avril 2018

Public : Mineurs en situation de danger

Nb bénéficiaires : 645

ETP : 20,95

Financeur : Financeurs : Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est une des mesures mises en place dans le cadre de l'éducation spécialisée visant la protection des enfants dits « en danger » ou « en risque de l'être ». Elle est ordonnée par le Juge des Enfants, qui évalue et prononce une mesure d'assistance éducative avec le maintien de l'enfant dans son milieu naturel à savoir au sein de sa famille. Il désigne un service habilité « en lui donnant mission d'apporter aide et conseil à la famille afin de surmonter les difficultés matérielles ou morales qu'elle rencontre ».

645 mesures d'accompagnement

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Sorties et séjours collectifs pendant les vacances scolaires (sortie bateau, activité poney, ciné-débat, sortie patrimoine, ...)

Animations d'ateliers (hygiène)



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Préparer des évaluations externes et mise à jour du projet de service

Renforcer la formation individuelle et collective des équipes et améliorer l'attractivité du service

Mettre en place de nouveaux ateliers d'accompagnement (coutures) et recherche de nouveaux partenaires pour l'atelier Bricolage

MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL (MECS)



Lieu : Miréréni / Tsimkoura
Ouverture : Septembre 2019
24h/24 et 7h/7
Public : 16 mineurs et 4 jeunes majeurs
de 11 ans - 21 ans mixte
Nb bénéficiaires : 29
ETP : 28,38
Financeur : CD

Établissement relevant de la protection de l'enfance, la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) offre plusieurs types d'hébergements et d'accueil répartis sur trois unités : urgence / moyen/long séjour / semi-autonomie pour des séjours de durée variable.

Au sein de deux hébergements éducatifs à Miréréni : Accompagnement éducatif 24h / 24h par équipe pluridisciplinaire

Au sein des deux logements en semi-autonomie à Tsimkoura : appartement partagé avec accompagnement éducatif en fonction de capacité d'autonomie et de l'âge

20,75 pris en charge
mensuellement

98,5% de taux
d'occupation

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

La sensibilisation à l'environnement est un point phare des apprentissages de la MECS, l'objectif étant le développement de la citoyenneté

Exemple d'apprentissages en atelier de jour :

artisanales comme la menuiserie, la maçonnerie, la sculpture, la peinture ;

paysannes comme l'installation et la gestion d'une ferme pédagogique (potagers, canards, pigeons, chèvres, ...)

artistiques comme atelier musique, arts plastiques, divers objets décoratifs



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

la réécriture et la coproduction du projet d'établissement

la poursuite de la sécurisation des sites (clôture, poursuite des réaménagements des espaces intérieurs dans les trois unités)

LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)



Lieu : Tsoundzou II (Mamoudzou),
Chirongui
Ouverture : 24h/24 et 7h/7
Public : Mères mineures et jeunes
majeures, avec leur.s enfant.s
Nb bénéficiaires : 30
ETP : 22,47
Financeur : CD

Établissement relevant de la protection de l'enfance, le lieu de vie et d'accueil (LVA) accueille des mères et futures mères mineures qui proposent aux parents et aux enfants accueillis un accompagnement éducatif continu ainsi qu'un hébergement.

Les deux LVA, répartis sur le territoire de Mayotte Nord et Sud, revêtent une double mission d'accompagnement éducatif 24h / 24h par équipe pluridisciplinaire :

d'une part, la prévention et la protection de l'enfance en apportant un soutien et une aide à la parentalité, aux mères, aux parents en difficultés ;

d'autre part, une mission d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle des mères isolées/parents et d'accès à l'autonomie familiale.

C'est en premier lieu la parentalité la relation parent-enfant qui sont privilégiés afin d'assurer l'épanouissement personnel des jeunes mères et celui de leur enfant.

16 ans et 8 mois est l'âge moyen des mères **77,4%** Taux activité

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Outre les activités de loisirs, sportives, de découvertes ou culturelles, ainsi que des projets et ateliers liés aux besoins du public :

- Olympiades du Pôle Jeunesse
- Fête de la musique de Mlezi Maore
- Interventions du RéPéMa et de la MDA
- Ateliers psychoéducatifs « Faraha Na M'Parano » et « Moinazaza a si liya »
- Sortie du reportage « Mamans mineures à Mayotte », participation à l'avant-première



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

la réécriture et la coproduction du projet d'établissement

la poursuite de la sécurisation des sites (clôture, poursuite des réaménagements des espaces intérieurs dans les trois unités)

PERMANENCE SOCIAL AU CENTRE DE RETENTION ADMINISTRATIF (PSCRA)



Lieu : Pamandzi
Ouverture : 2006
Public : Toutes personnes se retrouvant au CRA
Nb bénéficiaires : 1236
ETP : 6,45
Financeur : Préfecture

Les permanences sociales au Centre de rétention administrative (CRA) sont un service de soutien moral et psychologique auprès des personnes sur le point d'être expulsées du territoire. Elles ont pour mission principale de garantir le maintien sur le territoire des personnes ne devant pas être reconduites du fait de leurs situations de droit. Le service propose soutien, écoute, informations et accompagnement aux personnes retenues dans leurs moments de vulnérabilité et de détresse.

L'équipe repère ainsi les mineurs retenus et les accompagne pour prouver leur minorité ou pour démontrer le rattachement arbitraire à des adultes afin de les remettre à leurs parents ou à l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

L'équipe rencontre également toute personne déclarant avoir un ou plusieurs enfants sur le territoire. Cela consiste à vérifier les droits de la personne et à s'assurer que des enfants mineurs ne soient pas laissés seuls sur le territoire. Si tel est le cas, ils sont signalés par le biais d'informations préoccupantes ou de signalements à l'ASE.

1236 personnes rencontrées

155 IP adressées à l'ASE

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Maintenir autant que possible l'unité familiale (parents/enfants) à Mayotte comme aux Comores.

Permettre une écoute et un soutien psychologique aux personnes présentes en rétention.

Signaler les mineurs déclarés potentiellement isolés sur le département de Mayotte

Faire le lien avec la préfecture pour toute situation de droit.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Elargir des plages horaires en nous adaptant aux besoins du terrain : de 6h30 à 20h00 du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés

Renforcer l'équipe au CRA en adéquation aux besoins importants (deux personnes le matin et/ou deux le soir)

Accentuer la collaboration avec le CRA, partager les attentes et les contraintes

Former les équipes pour mieux détecter les faux documents

Ecrire le projet de service et les procédures internes.

SERVICE D'ÉVALUATION DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (SEMNA)



Lieu : Passamainty
Ouverture : Février 2022
Public : MNA
Nb bénéficiaires : 538
ETP : 4
Financeur : Département

Un Mineur Non Accompagné (MNA) est un enfant âgé de moins de 18 ans, présent sur le territoire national sans être accompagné d'un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal. La prise en charge de ces enfants repose sur le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation. Ainsi, les mineurs présents sur le territoire français et non accompagnés d'un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal sont évalués par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance (ASE), sur leur minorité et sur leur isolement afin de constater une situation de danger ou de prévenir un risque de danger. C'est donc ainsi que sur autorisation du Conseil Départemental, l'association Mlezi Maore et plus précisément son service d'évaluation (SEMNA) effectue lesdites évaluations en lieu et place de l'ASE.

633

informations préoccupantes (IP) transmises par l'Aide Sociale à l'Enfance

538

IP attribuées

424

évaluations finalisées

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

01/02/2023 Journée Porte Ouverte du service MNA organisée avec l'objectif de donner davantage de visibilité au service.

Organisation de « comités MNA » avec les services de l'ASE afin de fluidifier les parcours des MNA



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Renforcer la communication du service

Pérenniser les ressources humaines afin d'augmenter le nombre d'évaluations sociales

Continuer à améliorer la qualité des évaluations sociales

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNES (DAMNA)



Lieu : Mamoudzou
Ouverture : Décembre 2008
Public : Mineurs non accompagnés
Nb bénéficiaires : 237
ETP : 7,4
Financeur : Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Le Dispositif d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (DAMNA) soutient et accompagne les enfants et les tiers les accueillants. Anciennement dénommé DAMSI, puis AcMO et SAMIF, le DAMNA est une réponse concrète aux besoins de protection (lois de Protection de l'enfance, Convention internationale des droits des enfants) des mineurs isolés. Les accompagnements sont prévus pour une durée initiale de 12 mois dans l'attente d'un rétablissement de l'autorité parentale. Les travailleurs sociaux apportent un soutien socio-éducatif individuel, ponctuel et global sur l'ensemble des domaines de la vie (scolarisation, santé, accès aux droits, loisirs, besoins primaires, etc.)

237 mineurs accompagnés

40% des mineurs accompagnés ont entre 13 et 16 ans

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

L'activité Théâtre : organisée sur 8 séances au printemps en partenariat avec EMA Zawya

La journée des Olympiades, en août, organisée par le pôle jeunesse et pour laquelle la participation du DAMNA a été remarquée

Un séjour CAMPING-BIVOUAC avec une activité Kayak

Des activités à la journée : sortie Poney, Cinéma au bureau, Aromaore, etc.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Redynamiser les partenariats

Poursuivre la démarche qualité, réviser le projet de service et préparer l'évaluation

Recruter et former les professionnels

ETABLISSEMENT DE MISE A L'ABRI (EMA) ZAWYA



Lieu : Acoua
Ouverture : Juin 2022
Public : Mineurs non accompagnés
Nb bénéficiaires : 203
ETP : 15,25
Financeur : Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Un Mineur Non Accompagné (MNA) est un enfant âgé de moins de 18 ans, présent sur le territoire national sans être accompagné d'un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal. La prise en charge de ces enfants repose sur le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation. Elle relève de la compétence du conseil départemental du lieu où se trouve la personne se déclarant MNA, qui doit mettre en place un accueil provisoire d'urgence avant de procéder à l'évaluation de la minorité et de l'isolement. C'est dans ce cadre que le dispositif de mise à l'abri de mineurs non-accompagnés de Mlezi Maore intervient. Ainsi, l'enfant orienté bénéficie d'un premier accompagnement social avec un hébergement pour garantir sa sécurité. La mise à l'abri est de 23 jours.

203 mineurs hébergés **23** jours de mise à l'abri

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

L'équipe éducative de l'EMA Zawya propose chaque matin soit un cours d'initiation à la langue française, soit un cours de mathématiques soit un cours d'histoire –géographie.

Un grand panel d'activités est proposé aux mineurs : danse, théâtre, mime, activités ludique, de bien-être, jardinage, sportives, etc.

Le 25 octobre ont eu lieu les Olympiades des jeux de société en partenariat avec le PAEJ

A l'occasion de la journée internationale de droit de l'enfant du 20 novembre, l'EMA Zawya en collaboration avec les établissements scolaires Acoua 1 et 3, a organisé une journée d'information avec des activités telles que : slam, danses traditionnelles et forum théâtre



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Rédiger le projet de service et traduction des documents d'accueil dans les langues les plus parlées par notre public (swahili, lingala, anglais).

Développer des partenariats au niveau associatif et institutionnel.

Former et développer les compétences des équipes et familles d'accueil (résolutions des urgences, systématisation de bilan de santé et de l'évaluation psychologique).

Réaliser une campagne de sensibilisation afin de faire connaître nos missions.

Continuer les aménagements du site (faré, jardin thérapeutique)

REUNIFICATION FAMILIALE (RF)



Lieu : Passamainty
Ouverture : Janvier 2022
Public : MNA
Nb bénéficiaires : 13
ETP : 1,20
Financeur : Conseil Départemental et Préfecture

Le service réunification familiale a pour objectif de réunir des enfants séparés de leurs parents. Il permet de procéder au retour auprès de leur représentant légal aux Comores (ou à Madagascar), des mineurs non-accompagnés se trouvant sur le sol mahorais. Ce retour, pour le seul intérêt de l'enfant, n'est possible qu'à la demande du représentant légal, du référent adulte qui s'occupe de l'enfant à Mayotte, ou du mineur concerné. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec le juge des enfants, la préfecture ainsi que d'autres partenaires associatifs se trouvant aux Comores.

3 MNA de retour auprès de leurs parents

13 MNA intégrés sur le dispositif

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- Repérage des MNA par les acteurs de la protection de l'enfance ;
- Centralisation des demandes et vérification des critères ;
- Identification des parents et évaluation de la faisabilité du projet ;
- Avis du magistrat et réalisation du projet ;
- Accompagnement du jeune et suivi à distance.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

- Fluidifier la phase préalable au départ.**
- Donner davantage de visibilité au service RF.**
- Réaliser un suivi effectif des mineurs retournés auprès de leurs parents aux Comores.**
- Développer le travail partenarial**
- Pérenniser le financement du service et recruter l'équipe**

MAISON DES ADOLESCENTS (MDA)



Lieu : Cavani Mamoudzou
Ouverture : Octobre 2010
Public : Jeunes 11- 25 ans et leurs proches
Nb bénéficiaires : 2 274
ETP : 9
Financeur : ARS - CHM - CD

La maison des adolescents de Mlezi Maore est une structure qui accompagne les adolescents et leurs familles dans les problématiques liées à l'adolescence. La MDA apporte un soutien personnalisé aux adolescents en souffrance. C'est un lieu d'écoute et d'évaluation, de chaque situation individuelle, en vue d'une orientation vers des structures de soin pour une prise en charge si nécessaire.

La MDA proposent des actions collectives de préventions et d'éducation à la santé, ainsi que des prises en charges individuelles des jeunes et de leurs familles.

473 Bénéficiaires accompagnés

587 Ateliers d'animation

1114 Actions collectives

2274 personnes impactées par le service

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

La Journée de la contraception

La Journée de la sensibilisation du cancer du sein

La semaine de la santé sexuelle

La journée des droits de l'enfant

Les sensibilisations en santé sexuelle

Le mois sans tabac



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Partenariat collaboratif avec les institutions qui accompagnent les jeunes
Déploiement de la MDA mobile aux abords des établissements scolaires
Développement de l'accompagnement en santé mentale auprès des jeunes
Pérennisation des postes et développement de compétences

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)



Lieu : Acoua
Ouverture : Février 2020
Public : Jeunes et leur entourage
Nb bénéficiaires : 3 401
ETP : 2,89
Financeur : ARS, CSSM, CD, DEETS

Le Point Accueil Écoute Jeune, est une structure d'accueil et d'écoute destinée aux jeunes de 11 à 25 ans et à leur entourage. L'accueil est inconditionnel, gratuit et confidentiel, sans rendez-vous. Il peut être individuel ou en groupe et s'adresse aux jeunes exposés à des situations à risque : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites violentes ou dépendantes, décrochage social. Les 3 objectifs pour le PAEJ sont :

1. Prévenir les situations à risque pour éviter les décrochages et les ruptures chez les adolescents et les jeunes adultes ;
2. Rétablir le dialogue et restaurer des liens de confiance entre les jeunes et leur environnement familial et social (scolaire, périscolaire, professionnel, administratif, etc.) ;
3. Participer au bien-être des jeunes et contribuer de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle.

214 Nombres d'entretiens

364 Passages (demandes d'info, ordinateur...)

2233 Participants aux activités/ateliers

112 Nombre de participants aux actions

439 Participants soutien scolaires soit 3 362 personnes auxquelles s'ajoutent 39 personnes vues en maraudes (soit 3 401 personnes accompagnées ou touchées)

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Nous avons réalisé cette année plus de 190 ateliers collectifs, répartis en 12 thématiques différentes. Elles sont décidées en équipe au début de l'année en s'appuyant sur les journées internationales, les actualités ou en prenant en compte les sujets que veulent abordés les jeunes. Tous les mois nous traitons une thématique



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Améliorer la qualité des actions proposées par des formations ciblées

Ouvrir nos actions à d'autres jeunes en dehors de la commune, en renforçant nos partenariats avec des actions d'« aller-vers »

Recherche de financements supplémentaires afin de pérenniser les actions et les ressources humaines

Développer les permanences décentralisées afin de toucher plus de jeunes

Développer et renforcer la démarche qualité par l'utilisation de AGEVAL

Ecriture du projet de service

Pôle Handicap



158
ETP



11
établissements
et services



918
bénéficiaires
accompagnés
et suivis



«A l'écoute des personnes en situation d'handicap ou en risque.»

Christophe Clerissy
Directeur Pôle Handicap

Acteur majeur du handicap à Mayotte, le Pôle Handicap propose des soins et des aides aux personnes en situation d'handicap ou en phase de diagnostic. Les missions sont de :

- Changer le regard sur le handicap à Mayotte
- Repérer, sensibiliser et accompagner ces personnes

Le pôle handicap se compose :

- d'établissements pour enfants
- de services pour adultes

Cela s'est passé en 2023.

- Ouverture UEEA Pamandzi.
- Inauguration de la plateforme TND.
- Organisation de la conférence autour de la clinique transculturelle.

Et en 2024?

Quatre enjeux pour le pôle Handicap, en 2024 :

- Poursuivre le déploiement de la qualité (PAQ)
- Préparer les évaluations externes (1er trimestre 2026)
- Améliorer nos pratiques en formant les professionnels aux problématiques spécifiques du handicap : situations complexes, TND/TSA et aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Faire remonter les besoins auprès de nos financeurs pour poursuivre le développement des accompagnements sur le territoire

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)



Lieu : Combrailles
Ouverture : 260 jours et de 7h30 à 15h30
Public : Personne en situation de fragilité psychique et isolée
Nb bénéficiaires : 39
ETP : 1
Financeur : ARS

Le Groupe d'Entraide Mutuelle GEM est un lieu d'accueil, d'échanges et de partages d'expériences (entraide mutuelle) pour personnes fragiles sur le plan psychique et en isolement social.

Il propose différentes activités choisies par les adhérents, permettant à chacun des membres de participer à la vie sociale et ainsi de lutter contre toute forme d'isolement.

Le GEM Réussite de Combrailles est constitué en association autonome déclarée à la préfecture le 24 août 2022.

39

Adhérents ont été enregistrés courant 2023 avec une participation active aux différentes activités et projets mis en place avec l'animateur. Le public est mixte et issu de différents horizons (jeunes adultes, adultes autonomes, adultes en situation de fragilité psychique)

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Coutures,
Sorties culturelles (cinéma, rando...)
Repas partagés,
Semaine d'Information sur la Santé Mentale SISM,
Activités sportives et ludiques
Jardinages et ateliers manuels (tressage feuilles de coco, composition de bouquet de fleur...)
Ateliers lecture-écriture, informatique



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Développer le partenariat

Renouveler le bureau de l'Association GEM Réussite de Combrailles

Ouvrir le GEM aux jeunes sortant des dispositifs ESMS et porteurs de troubles psychiques

Mettre en place des actions sur la thématique sport/santé

RESIDENCE ACCUEIL



Lieu : Mamoudzou
Ouverture : 2021
Public : Personnes majeures, isolées, porteuses de troubles psychiques et stabilisées
Nb bénéficiaires : 19
ETP : 3,30
Financeur : DEETS, ARS, Conseil Départemental

La résidence accueil est destinée aux personnes (hommes et femmes) seules présentant des profils et des parcours variés, qui peuvent avoir connu des périodes de prise en charge en psychiatrie, des épisodes d'errance ou être restées à charge de leur famille.

Les résidents présentent les caractéristiques suivantes :

- Niveau de ressources suffisant pour s'acquitter d'une redevance (loyer fixé à 200€/personne) ;
- En situation d'isolement ou d'exclusion sociale ;
- Suffisamment stabilisés sur le plan de la santé mentale.

19 personnes accompagnées dans sa file active

5 Femmes

14 Hommes

3 sorties dont 2 positives et une sortie sans solution

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Des activités sont mis en place dans le service en tenant compte des besoins, souhaits et attentes de la personne :

Ateliers Hygiène

Sorties extérieures (bateau, randonnée)

Activité manuelle et fabrication d'outils

Fabrication de meuble, peinture

Activités de loisirs et ludiques

Cinéma et projection de film

Ateliers cuisine et repas partagés

Ateliers foutari

3 CVS ont été tenus au cours de l'année 2023 réunissant l'ensemble des résidents.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

La montée en charge afin d'atteindre 100% du taux d'occupation

La formation du personnel aux particularité de la santé mentale

CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE (CAMSP)



Lieu : CAMSP Maecha : Mamoudzou / CAMSP Tanafou : Mtsangamouji / CAMSP Imida : Chirongui

Ouverture : CAMSP Maecha : Aout 2015 / CAMSP Tanafou : Septembre 2019 / CAMSP Imida : Décembre 2022

Public : Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement

Nb bénéficiaires : CAMSP Maecha : 88 / CAMSP Tanafou : 38 / CAMSP Imida : 37

ETP : CAMSP Maecha : 10,1 / CAMSP Tanafou : 4,65 / CAMSP Imida : 4.70

Financeur : ARS, CD

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) de Mlezi Maore ont pour mission d'assurer de façon ambulatoire le suivi médical, rééducatif, psycho-éducatif et social des enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap ou qui présentent un risque de développer un handicap dans une démarche pluridisciplinaire. L'objectif de nos accompagnements est de favoriser le développement moteur, langagier, psycho-social, et le bien-être et l'inclusion dans la société des bénéficiaires.

Il s'agit aussi de pouvoir définir au plutôt une prise en charge adaptée pour un enfant en situation de handicaps afin de limiter les risques de sur-handicap et chronicisation de certains éléments (déformations liées à des troubles moteurs, troubles du comportements associés, etc). Un accompagnement personnalisé est élaboré afin d'aider les enfants à développer leur autonomie et leurs compétences de communication.

CAMSP MAECHA

88

jeunes en file active pour 40 places autorisées 9 226 actes directs et indirects réalisés

CAMSP TANAFU

38

jeunes dans sa file active dont 7 vus pour la 1ère fois.

CAMSP IMIDA

37

jeunes dans sa file active

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

CAMSP Maecha

Groupe crèche (socialisation des jeunes non scolarisé)
Groupe hydrothérapie (pour les enfants polyhandicaps)
Groupe sport adapté
Groupe d'expression

CAMSP Tanafou :

Groupe fagna-na mihono (atelier motricité fine)
Groupe hydrothérapie (pour les enfants polyhandicapés)
Groupe Maora-land (atelier ferme pédagogique)

CAMSP Imida

Groupe équithérapie
Groupe d'expression
Groupe Snoezelen (pratique de stimulation multisensorielle accompagnée et contrôlée)



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Communes à tous les CAMSP

Mise en œuvre fiches action CPOM 2024/2028

Inscrire le CAMSP Maecha dans une démarche d'amélioration continue (évaluation externe 2026, évaluations interne et désignation de référent qualité – management par la qualité)

Déploiement DUI (Dossier Usager Informatisé) – Ogirys

Révision des outils (loi 2002-2)

Formation des personnels et GEPEC (diagnostic des TND et TSA++)

Maecha : Renforcer le réseau de partenariat en interne et en externe

Tanafou : Installation du CVS

Imida : Réécriture des outils loi 2002-2 en FALC et en langues locales

DISPOSITIF INNOVANT D'ACCOMPAGNEMENT TEMPORAIRE (DIAT)



Lieu : Tsoundzou II / Mtsangamboua
Ouverture : 9 novembre 2015
Public : Jeune de 12-16 ans en situation de Handicap secteur grand Mamoudzou et le nord
Nb bénéficiaires : 44
ETP : 11,25
Financeur : ARS

Le DIAT est un dispositif innovant qui accueille des jeunes en situations de handicap mixte âgés de 12 ans à 16 ans. Ce dispositif tend à offrir un espace éducatif structurant et sécurisant en attendant une place définitive en IME. De ce fait, les conditions d'inscription restent la notification MDPH (IME) et l'inscription dans un IME. Les jeunes viennent des listes d'attente des IME (APAJH/Mlezi Maore).

60 jeunes accueillis
au DIAT

44 jeunes pris en charge

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- Accompagnement éducatif
- Accompagnement administratif
- Accompagnement scolaire
- Accompagnement insertion professionnel
- Accompagnement à domicile



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Fermeture du DIAT le 30 juillet sur décision de l'ARS.

Orientations des 25 jeunes présents début 2024, en cours vers d'autres dispositifs

INSTITUT MEDICO- EDUCATIF (IME) ARC-EN-CIEL



Lieu : Tsoundzou II / MAMOUDZOU
Ouverture : 210 jours
Public : Jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap avec une notification MDPH
Nb bénéficiaires : 102
ETP : 50,75
Financeur : ARS

Afin de garantir un accompagnement de proximité en lien avec le milieu de vie des enfants, l'IME est organisé en 5 unités délocalisées couvrant chaque secteur de l'île.

Les secteurs Nord, Sud et Petite terre comptent 17 places chacun, le secteur centre compte 21 places et le secteur Tsoundzou compte 24 places.

65,43% Le taux d'activité

102 jeunes accompagnés

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- Faits marquants : Carnaval de l'IME sud, rencontres avec la Maison Familiale du Sud, projet de correspondance avec un IME de métropole.
- Premier atelier préprofessionnel du projet 14-21 : Atelier au centre équestre.
- Découverte de la baignade projet incluant jeunes et familles, encadré par un maître-nageur à la plage de Faré.
- Tournois multisport avec le pôle jeunesse :
- Sortie bibliothèque
- Code piéton
- Atelier solidaire (accompagnement individuel)
- Sport Santé avec le CROSS
- Handi Judo avec C2M, Comité judo
- Handi-boxe avec C2M, IME, SESSAD, Un club de la Réunion



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Augmenter l'activité

Rajeunir la moyenne d'âge

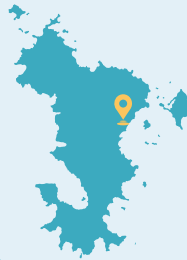
Démarrage dispositif intégré sur Petite Terre

Préparer l'évaluation externe

Mettre en œuvre le plan d'action suite à la signature CPOM

Développer la préprofessionnalisation avec l'équipe mobile 14-21 ans

SERVICE D'EDUCATION SPECIALISEE ET DE SOINS A DOMICILE (SESSAD) MOINANDZIA



Lieu : Tsoundzou II
Ouverture : 210 jours
Public : Jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap avec une notification MDPH
Nb bénéficiaires : 170
ETP : 53,3
Financeur : ARS

Le SESSAD Moinandzia est organisé sur 5 sites différents pour couvrir l'ensemble du territoire de Mayotte. La raison d'être de ce service est de promouvoir l'inclusion scolaire sur le territoire de Mayotte. Il s'inscrit dans le projet de pôle pour contribuer à modifier le regard porter sur le handicap de façon plus globale.

Il offre un soutien spécialisé en accompagnant les enfants de 0 à 20 ans atteints de déficiences intellectuelles, motrices ou auditives. Il est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui favorise l'autonomie des jeunes par un accompagnement médical, paramédical, psychologique, éducatif, pédagogique et d'inclusion scolaire. Les interventions peuvent avoir lieu à domicile, à l'école, en crèche et dans les locaux du SESSAD

87,7% taux d'occupation

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- Accompagnement à la sexualité
- Participation à la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées
- Participation à la journée nationale de l'autisme
- Groupe d'éducation à la vie affective et sexuelle
- Groupe de parole des parents
- Journée inter-SESSAD (juillet 2023) avec le SESSAD sud et l'IME centre :
- Partenariat UFSBD : La sensibilisation sur l'hygiène et le bucco-dentaire
- Projet insertion professionnelle
- Projet de repas éducatif
- Projet de collecte de jouets pour les plus démunies



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

- L'accompagnement aux changements avec une véritable programmation sur les dispositifs intégrés.**
- Formation sur l'amélioration continue de la qualité de nos prestations : formation sur la qualité,**
- Réactualisation du projet de service**
- Préparation à l'évaluation (selon le nouveau référentiel HAS)**

DISPOSITIF INTEGRE MEDICO-EDUCATIF (DIME)



Lieu : Kangani
Ouverture : Décembre 2022
Public : Enfants de 6 à 20 présentant une déficience intellectuelle ou motrice ou trouble du neuro-développement
Nb bénéficiaires : Milieu ouvert : 22 / Accueil de jour : 22
ETP : Milieu ouvert : 2,9 / Accueil de jour : 2,73
Financeur : ARS

Le Dispositif Intégré Médico-Educatif (DIME) propose pour les enfants et jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap atteints de déficience intellectuelle, troubles moteur et sensoriel orientés par la Maison Départemental pour les Personnes Handicapées (MDPH). Deux formats d'accompagnement y sont proposés :

- un milieu ouvert intégré (SESSAD) ;
- un accueil de jour intégré (IME).

Dans cette dynamique, le dispositif intégré IME-SESSAD offre la possibilité au jeune de dépendre de l'IME ou du SESSAD en fonction de ses besoins et souhaits et de pouvoir changer de type d'accompagnement en fonction de ses évolutions. La prise en charge sera donc « sur mesure ».

Ce dispositif intégré permet de faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins.

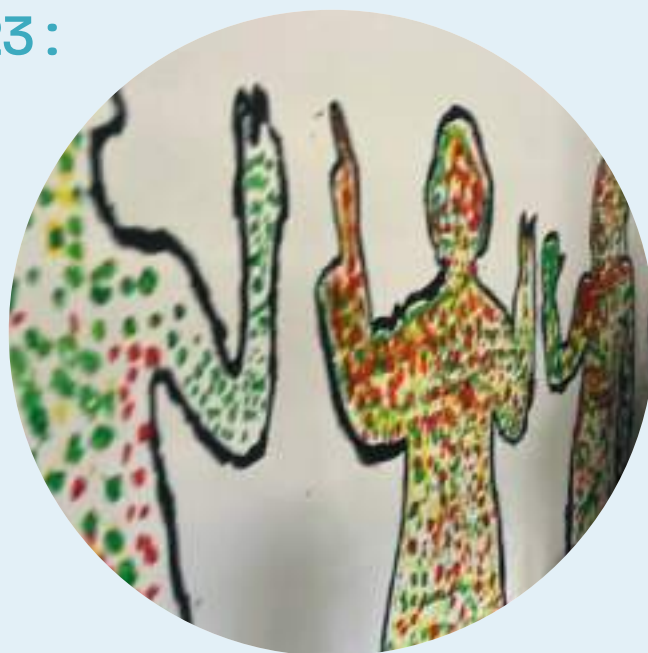
22 enfants et adolescents qui ont été accompagnés par le dispositif intégré incluant l'accueil de jour et le milieu ouvert,

53,88% taux d'occupation

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Les activités du dispositif intégré milieu ouvert peuvent être communes avec l'accueil de jour. Cela est le cas de l'éducation au code piéton. Il s'agit de sorties éducatives organisées en extérieur pour permettre aux participants d'appliquer directement ce qu'ils ont appris et mettre en pratique les règles du code piéton.

- Accueil de jour :
- Atelier jardinage avec culture d'Aloès Vera
- Sorties plage pour découvrir le milieu aquatique
- Atelier cuisine, éducation à l'alimentation
- Initiation à la danse et éveil corporel
- Atelier peintures murales-Mandalas
- Education à l'hygiène et prendre soin de soi



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Milieu ouvert :

Renforcer les parcours intégrés

Déployer davantage de partenariats et continuer d'intégrer au mieux les familles

Former les professionnels sur les pratiques éducatives

Accueil de jour :

Fonctionner en dispositif

Organiser davantage d'activités en extérieur

DISPOSITIF INTEGRE THERAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE (DITEP) MAR'YLANG



Lieu : Comabani (Tsingoni) / ADJ et internat : Kahani (Ouangani)

Ouverture : 210 jours

Public : enfants de 6 à 18ans avec une notification MDPH DITEP et/ou SESSAD / ADJ et internat : enfants de 6 à 18ans avec une notification MDPH DITEP

Nb bénéficiaires : 14/ AJD et internat : 35

ETP : 3 / AJD et internat : 18.35

Financeur : ARS

Le Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif et Pédagogique (DITEP) MARY'LANG permet à des enfants, adolescents âgés de 6 à 18 ans souffrant de difficultés psychologiques de bénéficier de différentes modalités d'accompagnement : du SESSAD, d'un accueil à temps plein ou d'un internat. L'intégration se fait sur la base d'une notification MDPH avec une orientation DITEP.

Ces jeunes, enfants et adolescents, se trouvent malgré potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé. Cette approche interdisciplinaire constitue une des spécificités des DITEP, s'articulant autour de trois dimensions : éducative, thérapeutique et pédagogique

Il est constitué d'une équipe pluridisciplinaire qui œuvre pour la mise en place d'objectifs pluriels définis dans le projet personnalisé d'accompagnement de l'enfant, co-construit avec celui-ci et sa famille ou ses représentants légaux.

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) MAR'YLANG mène un travail éducatif, pédagogique et thérapeutique au sein du foyer du jeune accueilli. Il a la particularité d'agir dans le secteur géographique de résidence du jeune et investi le milieu ouvert afin d'insérer les jeunes dans un contexte sociodémographique utile à leur projet.

14 jeunes accompagnés

2629 actes réalisés

35 jeunes accueillis

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- SESSAD :

Atelier « vie professionnel » pour la mise en stage et l'orientation scolaire des jeunes accueillis

Atelier création artistique

Projet théâtre

- ADJ et internat :

Activité sport et santé

Activité jardin thérapeutique

Activité culinaire



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

SESSAD :

Déployer des antennes de proximités dans les lieux stratégiques concentrant une forte population accompagnée

Ancrer notre implantation au sein des établissements scolaires

Accueil de jour et internat :

Accentuer les partenariats et notamment avec l'Éducation Nationale

Intervention pédagogique dans les établissements scolaires

Conventionnement nécessaire avec la MDPH

UNITE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE AUTISME (UEEA)



Lieu : UEEA Tsingoni : Mroale / UEEA Pamandzi : Ecole 4

Ouverture : UEEA Tsingoni : 2022 / Pamandzi : 04/2023

Public : enfants orientés avec une notification MDPH

Nb bénéficiaires : UEEA Tsingoni : 7 / UEEA Pamandzi : : 6

ETP : UEEA Tsingoni: 2,2/ Pamandzi : 2,2
Financeur : ARS

La mission première d'une Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme (UEEA) est de favoriser l'inclusion scolaire des enfants avec un TSA en classe élémentaire afin de permettre d'acquérir les compétences entre la fin de cycle 2 et le début du cycle 3. Ceci dans un cadre spécifique, adapté aux singularités de chacun afin de favoriser leur intégration progressive en classe ordinaire.

L'UEEA propose une prise en charge globale et spécifique :

- Globale, dans la prise en compte des différents aspects du développement de l'enfant ;
- Spécifique, dans la proposition de stratégies éducatives adaptées et individualisées, en collaboration avec les parents.

UEEA TSINGONI

UEEA PAMANDZI

7 enfants accompagnés

186 jours d'ouverture (176 jours de scolarité et 10 jours de guidance parentale).

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

UEEA Tsingoni :

- Rencontres journées familles
- Activité sportive encadrée par un AESH avec comme renforçateur les « smarties » (récompense suite à un comportement ciblé)
- Supervision pour l'aide à la mise en place d'outils pédagogiques.

UEEA Pamandzi :

- Depuis la rentrée d'août 2023, mise en place pour les professionnels de cinq séances de supervision en présentiel avec l'organisme Formavision, avec l'UEEA de PT.
- Activités à l'extérieur : piscine, Aqua-thérapie, ferme pédagogique, bibliothèque, parc, visite de l'île, musée de l'Artisanat, etc.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

UEEA Tsingoni :

Recruter du personnel paramédical

Renforcer la guidance parentale

Renforcer la mutualisation des compétences

UEEA Pamandzi :

Aménager un espace de retrait et d'apaisement dans la classe

Mener une évaluation auprès des familles sur l'UEEA via un questionnaire de satisfaction

Former les professionnels sur ABA pro 2 pour préparer l'ACC-B et poursuite de la Formation sur la méthode PECS

PLATEFORME POUR LES TROUBLES DU NEURO DEVELOPPEMENT (TND)



Lieu : Mamoudzou, secteur Doujani 1
Ouverture : ADJ : février 2022 / CRA et EDAP Mai 2023
Public : ADJ : enfants avec TSA / CRA : enfants avec TSA / Tout public (enfants, ados, adultes, professionnels, familles et proches aidants) / EDAP :
Nb bénéficiaires : ADJ : 16 / CRA : 32 / EDAP : 102
ETP : ADJ : 4,3 / CRA : 7.95 / EDAP : 18 mois et + porteur de TSA et autres TND
Amplitude d'ouverture : 260 jours

La plateforme dédiée à l'autisme et aux troubles du neuro développement (TND) est un dispositif co-porté avec la Fédération APAJH et Autisme Mayotte

Mlezi Maore a obtenu l'autorisation de créer en consortium une plateforme comprenant 3 services :

1. un accueil de jour (ADJ) porté par l'association Autisme Mayotte,
2. un CRA (Centre Ressources Autisme) géré par l'APAJH
3. et un EDAP (Équipe de Diagnostic Autisme de Proximité) géré par Mlezi Maore.

Issue de la volonté des acteurs de Mayotte de décliner localement les enjeux de la stratégie nationale autour de l'autisme et des troubles du neuro développement, cette plateforme, constituée d'équipes pluridisciplinaires spécialisées et expérimentées dans le domaine de l'autisme et de l'évaluation diagnostique, a pour objectif de favoriser la construction d'un parcours d'évaluations diagnostiques, articulées autour d'accompagnements coordonnés et systématiques pour tous les âges.

ADJ	CRA	EDAP
16 jeunes accueillis et accompagnés	23 jeunes accompagnés	50 familles suivies
		6 actions de sensibilisation

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

ADJ :

Caravane de l'autisme
Café des parents / guidance parentale

CRA :

Formation partenaires
Weekend famille et semaine des aidants familiaux
Sensibilisation et repérage

EDAP :

Soutien aux familles et guidance parentale
Évaluation diagnostic 1 et 2



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

- Communes :

Déploiement du Dossier Unique Informatisé de l'utilisateur

DUI – Ogirys

Développer le réseau de partenariats (ESMS, EN, Organismes de formation dont IRTS, CAMSP, CMP, CMPP, CMPEA, ESMS, MDPH, Alois France)

Mise en œuvre des fiches action CPOM

Écriture du projet de service de la Plateforme

- ADJ :

Approfondir la réflexion sur la création d'une maison de l'autisme

Proposer à l'ARS l'ouverture d'une antenne en Petite Terre

- CRA :

Augmentation du taux d'activité (nombre de diagnostic de niveau 3, actions de formation, accompagnement aux familles et guidance parentale, nombre d'orientation etc.)

- EDAP :

Augmentation du taux d'activité (nombre de diagnostic de niveau 1 et 2, actions de sensibilisation, accompagnement aux familles et guidance parentale, nombre d'orientation etc.)

CENTRE DE MEDICO PSYCHO PEDAGOGIQUE (CMPP)



Lieu : Combani
Ouverture : 1 août 2023
Public : 0-30 ans
Nb bénéficiaires : 155 personnes en file active
ETP : 6,2
Financeur : ARS, DEETS, CHM

Le CMPP a pour vocation

- de maintenir la mise en œuvre d'une offre de santé mentale dans le secteur du centre ouest de Mayotte
- favoriser l'accessibilité de la population, notamment des plus jeunes à une offre de santé mentale via une offre ambulatoire
- développer des interconnexions entre les domaines du médico-social et du social

La Maison de Santé Mentale (MSM) a été transformée en CMPP le 1er août 2023

Le plus jeune des usagers a 5 ans et le plus âgé 26 ans. La majorité des usagers ont entre 7 ans et 16 ans.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Transformation progressive de la Maison de Santé Mentale en CMPP jusqu'à 31 décembre 2023.

Réorganisation de l'activité

Travail sur les documents internes

Travail sur les missions d'un CMPP



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Travailler sur le projet de service et les missions d'un CMPP qui se traduira par des recrutements en lien avec des financements renforcés

Renforcer l'équipe soignante et le projet de soin

Signer des conventions de partenariat pour développer la prévention

Déployer la démarche qualité via Ageval

Déployer la mise en œuvre du DUI via Ogirys



ZOOM SUR LE SPORT ADAPTE

Le **Sport Adapté** regroupe les **activités physiques et sportives** aménagées pour être pratiquées par des personnes ayant un **handicap mental ou psychique**.

Le sport adapté a pour objectif de favoriser l'épanouissement des personnes en situation d'handicap par le biais d'une pratique sportive adaptée, ludique, éducative, individuelle ou collective.

Il permet :

- La stimulation et la valorisation des capacités.
- Le développement de la condition physique.
- Un meilleur contrôle de son corps.
- Un développement de l'autonomie (adaptation à l'environnement physique et humain).
- Une meilleure capacité de concentration.
- Une recherche de bien être, de confiance en soi.
- Le respect de l'autre, des règles, des consignes.
- Une initiation civique, une certaine socialisation par les échanges interpersonnels.

Conscient de ces enjeux, les services et établissements du pôle Handicap avec les partenaires proposent aux bénéficiaires des activités

- Journée sport adapté avec l'école de foot de Mzouazia – avec une sensibilisation sur le handicap avec le Sessad centre
- Journée sportive avec les CCAS de Mayotte, la ligue de football
- Journée sport santé avec le CROS
- Activités escalade avec Mayotte escalade, apprentissage vélo, natation, via ferrata pour préparer les Jeux Nationaux du Sport Adapté des Jeunes



Pôle Solidarités



47
ETP



12
établissements
et services



1765
bénéficiaires
accompagnés
et suivis



3626
publics informés
et sensibilisés



«Accompagner les publics majeurs en difficultés ou précaires.»

Jocelyne LARUE-JOACHIM
Directrice Pôle Solidarités

Depuis 2010, la mission du Pôle Solidarités est d'accompagner les publics majeurs en situation de précarité et de vulnérabilité, ainsi que leurs proches par des actions d'information et d'accompagnement notamment concernant les démarches administratives et l'accès aux droits. Plus largement, son intervention porte sur l'hébergement d'urgence et d'insertion, sur l'accompagnement au logement social, les droits des femmes, les relations conjugales et sexuelles et la parentalité et la vie familiale.

Cela s'est passé en 2023.

- Participation aux opérations de lutte contre l'habitat indigne et de relogement de grande ampleur.
- Sortie du livre Mama Mlezi mettant à l'honneur toutes les femmes
- Déménagement pôle Solidarités vers Tsoundzou.
- Organisation d'une conférence CPCA dans le cadre de la journée "élimination des violences faites aux femmes".

Et en 2024?

- S'adapter aux besoins du territoire sur l'accompagnement des publics vulnérables ou en situation de grande précarité liée aux problématiques de logements
- Développer nos dispositifs d'accompagnements vers l'insertion professionnelle (formation et emploi)
- Développer nos activités de sensibilisations et d'interventions autour des problématiques de santé sexuelle, de violences conjugales, d'accompagnement vers la sortie de la prostitution

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS (SMJPM)



Lieu : Kaweni
Ouverture : 2010
Public : Majeurs vulnérables sous mesure de protection
Nb bénéficiaires : 235
ETP : 4,5
Financier : DEETS, Conseil Départemental

Le SMJPM exerce des mesures de protection juridique pour des personnes adultes et vulnérables ayant une altération des facultés mentales et/ou physiques. Les mesures de protection juridique ont pour objectif de protéger la personne vulnérable des éventuels abus dont elle peut être victime et des dommages qu'elle peut causer à sa personne ou à ses biens.

Depuis 2018 le SMJPM a une capacité d'exercice de 262 mesures.

235 mesures exercées au 31/12/2023

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Exercice des mesures confiées, en nette progression comparées aux années précédentes.

Organisation du service et de la démarche qualité

Participation aux réunions - forums organisés par les partenaires



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Renforcer les moyens humains

Former les professionnels : 1 ou 2 par an pour le DU MJPM

Révision de l'autorisation

Former les professionnels au logiciel de gestion UNI-T

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX (ISTF)



Lieu : Kaweni
Ouverture : 2018
Public : Tuteurs familiaux
Nb bénéficiaires : 61
ETP : 0,5
Financeurs : DEETS

Le dispositif s'adresse aux tuteurs familiaux et à toute personnes souhaitant s'informer sur les mesures de protection juridique.

Il a pour objectif d'apporter un soutien, une réponse adaptée aux tuteurs familiaux afin d'assumer et assurer pleinement leur mission de tuteur et pourvoir aux intérêts de leur proche vulnérable (sous protection juridique).

6 Actions
d'information
collectives

61 tuteurs
accompagnés

72 tenues de
permanences

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Réunion d'information avec les professionnels du secteur socio-médical sur les mesures de protection

Participation aux actions d'information sur les dispositifs d'accès aux droits,

Information collective sur les mesures de protection et la démarche d'ouverture de mesure.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Développement des sites de permanences



Lieu : Tsararano - Dembeni
Ouverture : 2020
Public : Famille
Nb bénéficiaires : 79 (HU 6), 28 (HU 50)
ETP : HU 6 places : 0.43
HU 50 places : 1.35
Financeur : DEETS

HEBERGEMENT D'URGENCE (HU)

Le service propose un accueil selon deux modalités d'hébergement d'urgence :

6 places sur orientation du SIAO ;
50 places dans le cadre de la loi Elan.

Il met à disposition un appartement meublé et un colis alimentaire. La mission principale est la mise à l'abri des usagers, grâce à la mise à disposition d'un lieu de répit pour les familles. En parallèle, une évaluation sociale est réalisée et permet d'orienter les ménages vers des accompagnements adaptés.

79 personnes hébergées (HU 6 places)

28 personnes hébergées (HU 50 places)

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Le HU 6 sur orientation du SIAO enregistre un taux d'occupation de 73% contre 94% en 2022. Beaucoup de femmes seules avec enfants ont été accueillies (63%), les couples avec enfants représentent 23 %.

Le HU 50 permettant de loger en urgence dans le cadre de la RHI a été peu sollicité en raison du faible nombre d'opérations (12) avec un total de 28 personnes accueillies

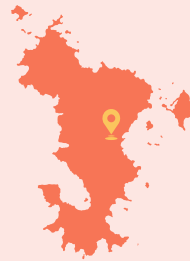


LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Développer la démarche qualité du CHU (circuit d'admission, recherche de solution de sortie réorientation vers d'autres dispositifs en lien avec le SIAO).

Stabiliser les ETP

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)



Lieu : Dembeni
Ouverture : 2005 et une autorisation en 2015
Public : hommes seuls
Nombre places : 16
Nb bénéficiaires : 41
ETP : 8,35
Financeurs : DEETS – ARS - Justice

Le CHRS Songoro organise son intervention au regard des lois régissant les structures d'accompagnement pour adultes en situation de précarité. **Il accueille 16 personnes majeures, toutes en situation d'exclusion ou risque d'exclusion**, sur orientation du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (S.I.A.O) de la Croix-Rouge.

Le CHRS accueille des personnes placées sous-main de justice, du centre pénitentiaire de Majicavo, dans le cadre d'aménagements de peines en placement extérieur.

Une équipe pluridisciplinaire (éducatif, social et thérapeutique) accompagne la personne accueillie sur toutes les questions liées au logement, à l'accès aux droits et aux soins.

41 personnes
hébergées au CHRS

70% taux d'insertion
à la sortie

93% taux d'occupation

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

L'insertion professionnelle

L'accompagnement des addictions

L'accompagnement à la santé

L'insertion sociale

La culture et le sport



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Actualiser le projet d'établissement et les procédures de fonctionnement

Développer de nouveaux partenariats autour des actions d'insertion professionnelle et démarches de soins (addictologie, secteur psychiatrique, etc...),

Soutenir de nouveaux projets autour de l'insertion sociale (ateliers jardinage, production agricole, vie de quartier, etc...).

HEBERGEMENT D'INSERTION (HI)



Lieu : Tsoundzou
Ouverture : Octobre 2021
Public : Personnes en situation de précarité logement à la suite d'opérations « loi Elan » ou dans le cadre de RHI
Nb bénéficiaires : 179
ETP : 179
Financeur : DEETS

Le dispositif Hébergement d'Insertion s'inscrit dans le cadre global de la politique d'hébergement menée par le gouvernement devant permettre aux personnes sans-abris ou mal logées d'accéder durablement à un logement digne et adapté.

Les places d'hébergement du dispositif d'Insertion sont proposées en diffus, elles ont été créés afin de répondre aux besoins de prises en charge induits par les opérations de destruction, relogement avec une volonté affichée de répondre significativement aux problématiques sociales des personnes résidentes sur les parcelles visées.

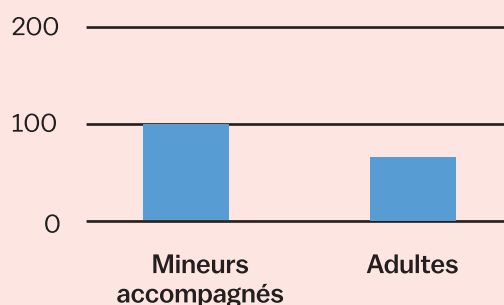
L'accompagnement proposé a vocation de permettre aux familles de limiter l'impact social des opérations de décasage en leur offrant des conditions de vie dignes pour les accompagner vers une insertion en fin d'hébergement.

179 personnes ont été hébergées durant l'année 2023, pour un total de 10 opérations de démolitions d'habitations loi ELAN.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Formation et début de déploiement du logiciel métier Paxtel qui est un logiciel polyvalent, facilitant une gestion efficace et personnalisée des usagers. Il permet de centraliser les informations, de suivre les parcours individuels et de gérer les interactions de manière fluide et intuitive

179 prises en charge : mineurs et adultes



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Restructuration du service avec des nouveaux outils qui permettront d'harmoniser les pratiques au sein de l'équipe HI.
Des temps de tutorat avec les cadres seront organisés en 2024 pour accompagner les cadres dans leur management.
Poursuite des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle qui représentent des temps d'écoute et de partage entre salariés

INTERMEDIATION LOCATIVE (IML)



Lieu : Tsoundzou 2
Ouverture : 2020
Public : Familles
Nombre places : 16
Nb bénéficiaires : 97
ETP : 4
Financeurs : DEETS

Le dispositif IML a été créé pour accompagner des ménages fragiles dans l'accès à un logement autonome. Les ménages orientés vers le dispositif IML n'ont pas toujours des revenus permettant de régler leurs loyers.

L'intermédiation locative permet de sécuriser et de simplifier la relation entre un locataire et son bailleur. Le dispositif IML a donc pour mission d'accompagner ces ménages dans tous les apprentissages de la vie locative pour leur permettre de se maintenir dans le logement à l'issue de la prise en charge IML.

97 personnes accompagnées

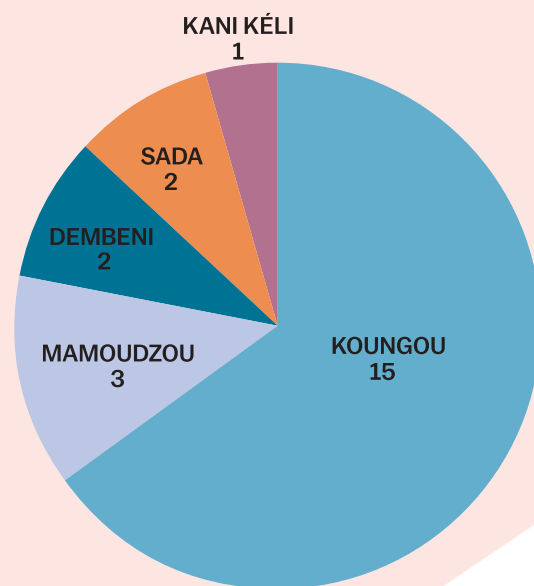
23 familles bénéficiaires de l'IML

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Accompagnement administratif des ménages renforcé

Implantation du logiciel PAXTEL

Partenariat avec la SIM afin de capter des logements accessibles financièrement aux bénéficiaires de l'IML



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Développer la montée en professionnalisme de l'ensemble de l'équipe

Instaurer une démarche qualité autour de la création de procédures de fonctionnement

Développer un partenariat avec la SIM, afin d'instruire des dossiers IML de Mlezi Maore en commission CALEOLE

Finaliser le déploiement du progiciel PAXTEL initié depuis 2023 par des séances de formations pour tous les professionnels

Améliorer la gestion budgétaire du service via un outil de suivi des factures des fluides des appartements



Lieu : Tsoundzou 2
Ouverture :
Public : Familles
Nb bénéficiaires : 158
ETP : 2,1
Financier : CSM

MEDIATION FAMILIALE

Le service de médiation familiale à Mayotte offre un espace neutre et confidentiel où les familles peuvent résoudre leurs conflits.

Il favorise le dialogue, la négociation et la prise de décision mutuellement acceptable, en tenant compte des besoins des enfants. Les accords de médiation sont flexibles et peuvent évoluer avec le temps. La médiation encourage la prise de conscience de sa capacité à agir pour changer une situation insatisfaisante.

158 personnes accompagnées

5 actions sur la parentalité

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

5 actions sur la parentalité

Journée portes ouvertes 09/2023

Déménagement du service : de Doujani vers Tsoundzou 2 10/2023



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

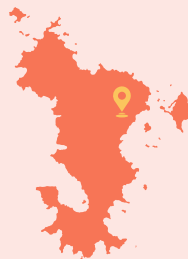
Faire des permanences décentralisées en partenariat avec les CCAS ;

Réaliser des actions de communication pour faire connaître le dispositif auprès du grand public ;

Accentuer la communication auprès du public sur le déménagement du service

Développer du conventionnement avec certains partenaires (comme le DLEM).

ESPACE RENCONTRE



Lieu : Doujani
Ouverture : 2022
Fermeture : Juillet 2023
Public : Parents/enfants
Nb bénéficiaires : 65
ETP : 1,45
Financeurs : Cours d'appel de la réunion, Conseil Départemental 976

Conformément à l'article D. 216-1 du code de l'action sociale et des familles, « l'espace de rencontre est un lieu permettant à un enfant de rencontrer l'un de ses parents ou un tiers, ou de faire l'objet d'une remise à un parent ou à un tiers. Il contribue au maintien des relations entre un enfant et ses parents ou un tiers, notamment en assurant la sécurité psychique et morale et la qualité d'accueil des enfants, des parents et des tiers ». L'Espace de rencontres et visites médiatisées est un dispositif visant à permettre aux parents de bénéficier d'un lieu neutre pour avoir accès à leur(s) enfant(s), dans le but d'accompagner et de soutenir la parentalité pour maintenir les liens parents/enfants et restaurer la communication à travers la proposition de visites médiatisées.

65 bénéficiaires : 38 enfants et 27 parents

71 visites médiatisées organisées dont 26 passages de bras

19 (mesures) 10 judiciaires et 9 non-judiciaires

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Le dispositif de l'Espace Rencontre est adhérent à la FFER (Fédération Française des Espaces Rencontres) et la FENAMEF (Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux) dont il reçoit l'actualité.

Il est en lien avec les différents services ou associations œuvrant dans le soutien à la parentalité. Il développe, dans le cadre de la mise en place du Pôle Prévention-Protection Parentalité, des actions de développement partenariales sur des thématiques spécifiques et transverses (missions, formations, projets...)



L'espace rencontre a fermé en juillet 2023, faute de financements nécessaires au maintien du service.

INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)



Lieu : Pamandzi, Mamoudzou, Sada, Mtsamboro
Ouverture : 2007
Public : Tout public
Nb bénéficiaires : 608
ETP : 3
Financeur : FIPD, CD

Au sein des gendarmeries et du commissariat de police, l'ISCG est un service d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'orientation pour l'ensemble des publics vulnérables accueillis dans les commissariats et unités de gendarmerie ou repérés par les forces de l'ordre lors des interventions. Le service d'Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) est composé d'intervenantes sociales qui effectuent des permanences au sein du commissariat de Mamoudzou et des gendarmeries de Mayotte. Le service assure l'accueil de toute personne majeure ou mineure, victime ou mise en cause, ou encore concernée par une affaire présentant un volet social (au pénal comme au civil). Les missions du service se déclinent en 3 actions centrales :

- L'évaluation des besoins de la personne accueillie ;
- La réalisation d'interventions de proximité ;
- L'orientation, fondée sur la prise en compte des besoins de la personne, vers les services compétents et de droit commun.

608 personnes accompagnées auprès des gendarmeries de Pamandzi, Sada, Mtsamboro et du commissariat de Mamoudzou

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- Participation à une journée portes ouvertes organisée par le pôle solidarités de Mlezi Maore en septembre 2023.
- Participation à une table ronde sur la prise en charge des victimes et l'accompagnement des auteurs dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Poursuivre le travail collaboratif avec le commissariat et les gendarmeries

Améliorer l'analyse et la compréhension des problématiques rencontrées par les usagers, en vue de mieux anticiper et répondre à leurs besoins.

Institutionnaliser des échanges avec les services de police et de gendarmerie pour bien faire connaître les missions des ISCG

Renforcer les compétences et les capacités du personnel du service, en développant des formations et des opportunités de formation continue et en favorisant les échanges de pratiques et les retours d'expérience entre les membres de l'équipe

CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES (CPCA)



Lieu : Tsoundzou
Ouverture : 2021
Public : auteur.e.s de violences conjugales
Nb bénéficiaires : 34
ETP : 3,47
Financeurs : DRDFE / ARS

Le **Centre de prise en charge des auteur.e.s de violences conjugales (CPCA)** de Mlezi Maore concourt à prévenir le passage à l'acte et la récurrence des auteur.e.s de violences, au sein du couple, en proposant un parcours d'accompagnement global afin de mieux protéger les victimes.

NOS ACTIONS

Accompagnement collectif

- Groupe de parole
- Stage de responsabilisation

Accompagnement individuel

- Entretien thérapeutique
- Accompagnement médical
- Accompagnement social et professionnel

34 auteurs de violence conjugale accompagnés pour l'année 2024

30 hommes **4** femmes

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

4 Stages de sensibilisation (alternative à l'incarcération)

12 ateliers ont été organisés sur les thématiques du couple et de la violence

1 table ronde sur le traitement des auteurs de violence conjugale.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Nous pouvons identifier plusieurs sujets prioritaires à travailler sur l'année 2024 :

La mise en place et la signature de la convention Justice en lien avec les partenaires (Parquet, SCJE, SPIP)

Mettre en place des permanences décentralisées en partenariat avec les CCAS, les mairies, pour développer le tissu partenarial et ainsi pourvoir les orientations

Développer des actions de communications pour mieux faire connaître le dispositif auprès du grand public et des acteurs associatifs

Ouvrir les 8 places d'hébergement sur le territoire et préciser le circuit d'orientation avec le parquet, SPIP et le SCJE

Intervention en milieu carcéral pour faire connaître le dispositif d'accompagnement aux personnes incarcérées

ESPACE DE VIE EFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE (EVARS)



Lieu : Tsoundzou 2

Ouverture :

Public : Tout public

Nb bénéficiaires : 68 accompagnements et 3 431 (personnes sensibilisées lors d'actions collectives)

ETP : 2,5

Financeur : ARS- DRDFE

Les EVARS (Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) sont des lieux d'information, d'écoute, de sensibilisation et de prévention en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. L'accueil y est objectif et bienveillant. L'accompagnement dispensé est confidentiel et gratuit.

Les missions principales sont :

- Écouter, accueillir, informer, accompagner et orienter sur les thèmes de l'égalité des sexes, la violence et de la sexualité.
- Lutter contre les violences et les discriminations liées aux genre et à l'orientation sexuelle.

68 personnes accompagnées **71** actions collectives **3 431** personnes sensibilisées lors de ces actions collectives

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Actions de l'EVARS :

- 8/03/2023, journée de la femme
- 28/05, journée mondiale de l'hygiène menstruelle
- 26 septembre 2023, journée nationale de la contraception
- Octobre 2023, actions collective et formation sur la Sensibilisation aux violences faites femmes
- Formation sur la vie affective et sexuelle des jeunes
- Le 31 octobre 2023, participation à un village santé organisé par AMALCA
- Novembre 2023, formation sur la thématique de l'animation collective.
- Le 22 novembre 2023 ; sensibilisation des jeunes femmes en situation de handicap sur les violences faites aux femmes
- 25 novembre 2023, journée de lutte contre les violences faites aux femmes,



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Plus de visibilité pour le service par le grand public

Développer les accompagnements individuels

PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION (PSP)



Lieu : Tsoundzou 2
Ouverture : Mars 2021
Public : Femmes majeures en situation de prostitution
Nb bénéficiaires : 269
ETP : 2,25
Financeurs : DRDFE- ARS

Les PSP ont été créés en 2016 grâce à la loi sur la lutte contre le système prostitutionnel et pour l'accompagnement des personnes prostituées.

Le service a été mis en place à Mayotte en 2021. Il offre un accompagnement global et personnalisé pour toute personne majeure, victime de prostitution, de proxénétisme ou d'exploitation sexuelle, dont le dossier aura été accepté par une Commission départementale.

L'objet étant de lutter contre le système prostitutionnel.

9 femmes hébergées

28 femmes suivies en permanence d'évaluation

37 entretiens individuels

195 femmes rencontrées au cours des 30 maraudes

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Le PSP a participé à diverses manifestations

- Journée dédiée à la femme, le **8 mars 2023**
- **Avril 2023**, à l'occasion du ramadan, un foutari organisé avec les bénéficiaires et leurs enfants
- A l'occasion de la journée nationale de la contraception, **26 septembre 2023**, participation au village santé, organisé par le REPEMA et la Croix rouge
- **Octobre 2023** : participation à un temps de formation collective organisé par l'ARS sur « la vie affective et sexuelle des jeunes : animer des espaces de réflexion avec les jeunes »
- **Le 31 octobre 2023**, participation à un village santé organisé par AMALCA, à l'occasion d'une marche sur la sensibilisation et la prévention sur le cancer
- **25 novembre 2023** : Stand PSP à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Développer le partenariat et les conventions

Allers vers le public caché « de la prostitution » afin de travailler davantage sur l'insertion professionnelle

Pôle Insertion et Vie Sociale



117
ETP



12
établissements
et services



2205
bénéficiaires
accompagnés
et suivis



31 450
personnes
orientées et
touchées



54 129
publics informés
et sensibilisés



«Assurer une démarche de proximité et d'insertion au service de la cohésion sociale.»

Salha ES-SASSI

Directrice Pôle Insertion & Vie Sociale

Le pôle Insertion et vie sociale accompagne les publics jeunes et adultes vers leur insertion professionnelle.

Ainsi, le pôle est réparti en deux types de services :

- Les services Insertions, visant à favoriser l'accès à l'emploi et aux formations
- Les services Vie Sociale, qui renforcent le lien communautaire, le vivre-ensemble et l'accès aux loisirs sur le territoire.

Cela s'est passé en 2023.

- Inauguration de l'ACI Mécanique.
- Lancement du parc agricole Kawéni. co géré par Mlezi Maore et Nayma.
- Création d'une chanson "lutte contre la violence" par les jeunes du dispositif Parcours Personnalisés et Teame.
- Participation au E2Ciades.
- Matinée partenariale organisée par l'E2C avec signature de partenariats entreprises.
- Deuxième Forum insertion.

Et en 2024?

- Stabiliser l'ensemble des actions
- Développer des réponses adaptées aux problématiques liés à l'insertion

SERVICE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)



Lieu : Bandré, Combani, Kahani, Kaweni

Ouverture : 2015

Public : Personnes éloignées de l'emploi

Nb bénéficiaires : 107

ETP : Equipe permanente 18,2 ETP

CDDI : 52,37 ETP

Financeur : DEETS, FSE, SPIP

Le SIAE de Mlezi Maore met en œuvre des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) dans le but de promouvoir une insertion pérenne sur le marché du travail pour les personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'accompagnement se fait en trois temps :

- Mise au travail sur chantier,
- Accompagnement socioprofessionnel,
- Formation

Le SIAE de Mlezi Maore intervient gère 6 ACI dans les domaines des espaces verts, l'agriculture, le bâtiment et la mécanique auto

107 salarié(e)s en insertion répartis dans 6 ACI

95% Le taux de réalisation des ETP d'insertion

64% le taux de sorties dynamiques

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

107 personnes accompagnées, dont 36 (34%) recrutés en 2023, et 27% de femmes.

95 315 heures d'insertion réalisées :

- 61 PMSMP,
- 22 formations professionnelles (6 qualifiantes, 13 certifiantes et 3 savoirs de base),
- 24 personnes ayant bénéficié de l'atelier alphabétisation

L'activité économique en hausse :

- ACI Mobile : 91 718 €
- ACI Agricole : 18 846 €
- ACI mécanique auto : 14 652 €
- Parc Agricole de Kawéni : 206 896 €



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

**Accentuer l'individualisation des parcours d'insertion et professionnaliser la formation technique dispensée.
Développer et diversifier les activités menées par les ACI Mobile, Agricole et Mécanique auto**

SERVICE MOBILITE



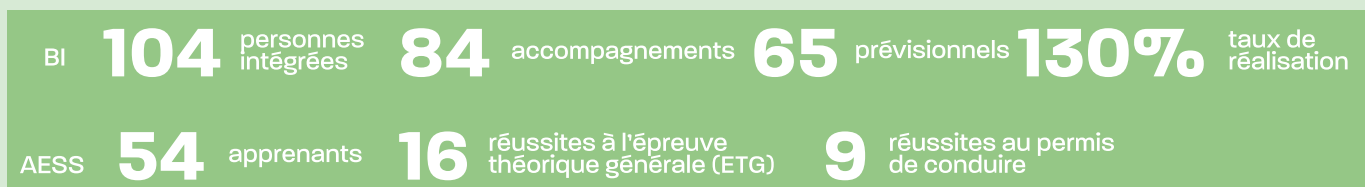
Lieu : Tsoundzou 2 / Mamoudzou
Ouverture : BI : Septembre 2021 / AESS : Janvier 2022
Public : BI : Demandeurs d'emploi / AESS : Personnes en parcours d'insertion
Nb bénéficiaires : BI : 104 / AESS : 54
ETP : BI : 1 / AESS : 2,9
Financeurs : BI : Pôle Emploi / AESS : Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS)

Le service mobilité rassemble le dispositif de la prestation Bilan/accompagnement à la mobilité (BI) et l'auto-école sociale et solidaire (AESS). Il accompagne et propose des solutions aux personnes dont la question de la mobilité représente un frein à leur insertion professionnelle.

La BI accueille et accompagne des bénéficiaires identifiés par Pôle Emploi pour lesquels des problématiques de mobilité sont détectées.

L'auto-école Sociale et Solidaire vise à accompagner les personnes en situation de précarité et/ou présentant un faible niveau de qualification à l'obtention du code et du permis B via une formation sur mesure, adaptée à leur profil et leur niveau.

La prestation Bilan/accompagnement à la mobilité est un dispositif d'accueil et d'accompagnement des bénéficiaires identifiés par Pôle Emploi pour lesquels des problématiques de mobilité sont détectées



ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

BI :
17 ateliers collectifs réalisés (atelier code, démarches administratives liées à la mobilité, atelier GPS, ...)
+272 entretiens individuels réalisés

AESS :
4 818 heures de cours de code collectif
499 heures d'auto-apprentissage
660 heures de formation linguistique
875 heures d'heure de conduite



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Mutualisation des moyens avec de la prestation Bilan/accompagnement à la mobilité et de l'Auto-Ecole Sociale et Solidaire et structuration du Service Mobilité de Mlezi Maore afin de développer l'offre de services en lien avec la mobilité pour les personnes éloignées de l'emploi

PREVENTION DE LA RECIDIVE EN MILIEU CARCERAL (PRMC)



Lieu : Centre Pénitentiaire de Majcavo
Ouverture : 2003
Public : Condamnés et prévenus en milieu fermé
Nb bénéficiaires : 153
ETP : 3,8
Financeur : Conseil Départemental - SPIP

Le dispositif de Prévention de la Récidive en Milieu Carcéral a pour mission d'accompagner les détenus dans leur projet d'insertion au travers de deux actions : la formation AVSP « Accès à la vie sociale et professionnelle » et les ateliers socioculturels. Ces actions sont mises en œuvre en milieu fermé avec pour public cible des détenus volontaires, souhaitant consolider leur projet professionnel ou souhaitant acquérir des compétences sociales

153 détenus ont bénéficié des actions menées par le service PRMC sur l'année 2023

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Volet formation :
AVSP

Volet socioculturel :

Atelier Alphabétisation
Atelier art floral
Atelier santé sexuelle



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Sans lot dédié à la détention dans le marché de formation professionnelle 2023-2025 et sans attribution du projet d'IAE en milieu pénitentiaire, le dispositif de PRMC est contraint de s'arrêter fin janvier 2024.
Fermeture du dispositif

ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE (E2C)



Lieu : Combani et Mtsapéré
(antenne ouverte en septembre 2023)
Ouverture : Décembre 2020
Public : 16-25 ans
Nb bénéficiaires : 82
ETP : 11,70
Financeurs : DEETS, FSE, CD

Le dispositif E2C, permet d'offrir une deuxième chance d'insertion aux jeunes qui auraient quitté trop tôt le système scolaire, ne trouvant ni emploi ni de formation qualifiante. Le préfet de Mayotte, Monsieur Colombet, a souhaité répondre aux besoins des jeunes les plus éloignés de l'emploi par un dispositif d'insertion sociale et professionnelle. L'association Mlezi Maore a répondu présente à cet appel. Soutenu par le Réseau E2C, la DEETS et le Conseil Départementale de Mayotte, l'Ecole de la deuxième chance (E2C) de Mayotte a été inaugurée, le 10 décembre 2020. Elle est membre associée au Réseau E2C France depuis le 24 septembre 2021 et a obtenu le **label E2C en décembre 2023.**



L'E2C Mayotte est un service du Pôle Insertion et vie sociale de l'association Mlezi.

82 stagiaires accueillis

75 accompagnés

71%

des jeunes ont trouvé une insertion à l'issue de leur parcours d'accompagnement (inclus le post-parcours)

41% des sorties positives

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Ouverture de l'antenne M'Tsapéré

1ère Participation aux E2Ciades

1ère édition de la matinée partenariale

2ème édition du forum de l'insertion Mlezi Maore

Obtention du Label E2C France : <https://vu.fr/efLly>



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Axe 1 : Pérenniser les financements sur 3 ans pour augmenter la capacité d'accueil.

Axe 2 : Poursuivre un ancrage territorial par des conventions de partenariat et la promotion de l'image E2C.

Axe 3 : Structurer l'équipe en limitant les rotations, en formant les professionnels et en redéfinissant les rôles

ECOLE ACCUEIL DE JOUR (EAJ) NARISOME



Lieu : Mamoudzou
Ouverture : Mars 2021
Public : Enfants déscolarisés âgés de 6 à 11 ans
Nb bénéficiaires : 126
ETP : 8,1
Financier : DEETS

L'Ecole Accueil de Jour (EAJ) « Narisome » de Mlezi Maore, est un lieu d'éducation ayant pour but la réintégration des enfants non scolarisés dans le système scolaire ordinaire ainsi que la lutte contre les actes de délinquance juvénile. Le programme pédagogique, est inspiré du Socle Commun de Compétences défini par l'Éducation Nationale et est axé principalement sur l'acquisition de la lecture et de l'écriture de la langue française et sur l'apprentissage du calcul. Les enfants sont répartis par niveau, en cinq groupes de 18 élèves maximum et deux encadrants par groupe afin d'optimiser l'apprentissage, d'individualiser au maximum le suivi pour permettre à l'élève de rattraper son retard et intégrer au plus vite l'école ordinaire.

L'Accueil de jour travaille également avec l'environnement familial du jeune afin de sécuriser son parcours scolaire, d'assurer un minimum de continuité entre l'école et la maison et venir en aide aux familles les plus démunies.

70% des enfants accueillis sont en classe de maternelle **126** enfants accueillis

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

L'ADJ Narisome organise ses actions autour des axes suivants

- Un programme pédagogique inspiré du Socle Commun de Compétences défini par l'Éducation Nationale ;
- Une évaluation diagnostique effectuée à l'arrivée de l'enfant pour définir son niveau et le placer dans le groupe adapté à ses besoins ;
- Un travail avec l'environnement familial du jeune, pour sécuriser son parcours scolaire, assurer un minimum de continuité entre l'école et la maison et venir en aide aux familles les plus démunies



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Reprise en Janvier 2024 selon le modèle mis en place précédemment
Recherche de financements pérennes

REUSSITE EDUCATIVE



Lieu : Mamoudzou
Ouverture : Octobre 2020
Fremeture : Juin 2023
Public : élèves de CP à CM2
Nb bénéficiaires : 118
ETP : 38
Financeurs : DEETS

La Réussite Educative est un dispositif au sein duquel des jeunes volontaires en service civique proposent un accompagnement scolaire. Déployé dans différents quartiers de la commune de Mamoudzou, il promeut l'égalité des chances, la réussite scolaire par la lutte contre le décrochage scolaire, dès le plus jeune âge, en accompagnant des élèves fréquentant des classes allant du CP au CM2.

L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'accès à l'accompagnement scolaire en proposant un lieu d'étude dédié et un accompagnement personnalisé aux élèves. Cette prestation d'accompagnement est réalisée par des volontaires en service civique dans le but de renforcer leur insertion professionnelle grâce au développement de compétences et du sentiment d'utilité sociale.

118 élèves accompagnés **37** volontaires en service civique recrutés

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

L'activité s'est déroulée du 1er janvier au 30 juin 2023.

Le dispositif a accueilli 37 volontaires dont 31 demandeurs d'emplois et 6 étudiants pour accompagner 118 élèves dans leur scolarité.

Il y'a eu 14 sorties positives pour les volontaires en service civique





Lieu : Mgombani – Petite Terre

Ouverture : Aout 2023

Public : 11 à 17 ans

Nb bénéficiaires : 341

ETP : 7

Financeur : Préfecture

MEDIATION SOCIALE

La médiation sociale est un dispositif qui vise à résoudre les conflits et à favoriser la cohésion sociale en impliquant des médiateurs qui interviennent dans les interactions quotidiennes. Dans le cadre du projet lancé le 1er août 2023, la médiation sociale se concentre spécifiquement sur la jeunesse, en mettant l'accent sur les quartiers et les établissements scolaires.

Les médiateurs sociaux, sont chargés d'établir un contact direct avec les jeunes, en se rendant dans les rues et les espaces publics fréquentés par ces derniers. L'objectif est de créer un environnement propice à la communication, à l'écoute et à la résolution des conflits de manière non violente.

Le processus de médiation sociale implique généralement plusieurs étapes, allant de la prise de contact avec les jeunes à l'identification des problèmes ou des tensions existantes. Les médiateurs agissent ensuite comme des facilitateurs, aidant les parties impliquées à trouver des solutions mutuellement acceptables. Ils peuvent également jouer un rôle d'orientation en dirigeant les jeunes vers des ressources et des services appropriés.

En se concentrant sur les quartiers et les établissements scolaires, la médiation sociale contribue à renforcer les liens au sein de la communauté locale, à prévenir les conflits potentiels et à promouvoir un environnement propice à la croissance personnelle et à l'épanouissement des jeunes.

270 jeunes sensibilisés **71** jeunes orientés

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Maraudes et orientations



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Pérenniser le dispositif

Renforcer et développer les partenariats

Faire monter en compétences de l'équipe

BATAILLON DE LA PREVENTION



Lieu : Doujani / M'Tsapere)
Ouverture : Décembre 2021
Public : Jeunes de 12 à 16 ans
Nb bénéficiaires : 30
ETP : 8
Financeurs : Préfecture

Le bataillon de la prévention a pour objectif d'apaiser les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile mais également d'aller vers les jeunes et de remobiliser ceux qui sont les plus éloignés des institutions afin de retisser le lien éducatif et favoriser l'insertion sociale, professionnelle comme citoyenne.

Il s'agit essentiellement « d'aller vers » donc de travailler la proximité avec des jeunes de 12 et 16 ans qui, du fait de leur situation sociale défavorisée ou de leur mode de vie, se trouvent en marge des circuits d'intégration sociale et professionnelle. L'équipe opère une prise de contact avec les jeunes et leurs familles (si possible), par immersion dans les lieux où ils se trouvent habituellement. En établissant un mode de relation basé sur l'échange et la confiance ils peuvent alors mettre en place un accompagnement éducatif avec les jeunes pour apporter des réponses à leurs difficultés.

2 villages d'intervention

30 jeunes accompagnés

12 jeunes de Doujani

18 jeunes venant de M'Tsapere

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Exemple d'activités éducatives ayant pour objectifs de rompre les effets de bande

- Occuper les jeunes pendant leurs temps libres, en choisissant des moments pertinents en lien avec leurs réalités
- Créer des espaces favorables à la relation éducative
- Travailler sur leur socialisation
- Enrichir leurs connaissances générales et culturelles
- Encourager l'ouverture aux autres
- Stimuler la curiosité



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Renforcer la coordination entre les partenaires dans le parcours et notamment la vérification des orientations vers les partenaires appropriés qui sera intégrée dans le processus de suivi individuel
Pérenniser le dispositif



Lieu : Miréréni / Chirongui
Ouverture : Novembre 2019
Public : tout public
Nb bénéficiaires : 9 565
ETP : 7
Financeur : CSSM, DEETS, DRAJES, CD

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le centre social est une structure ouverte à l'ensemble de la population de la commune de Chirongui, qui est force de proposition, pour mettre en place des actions en lien avec les problématiques rencontrées.

Trois différents secteurs ont été créés afin de répondre à la demande. Il s'agit du secteur famille, jeunesse et enfance/jeunesse. Le centre social de Miréréni est le premier Centre Social agréé de l'île de Mayotte en 2020.

7 332 bénéficiaires ont été accueillis tout au long de l'année 2023

2 233 personnes touchées ou orientées par le Centre Social

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- Obtention du nouvel Agrément 2023-2026
- Séjours en familles
- Sorties familles
- ASL
- A vos claviers (numérique)
- Mini-camps
- Comité jeunes
- Sorties jeunes
- ACM sans hébergement
- Périscolaire
- Accompagnement scolaire



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Diversifier le public : personnes âgées, diversifier les actions : numérique, intensifier les rencontres hors les murs et l'aller-vers

AMBASSADEUR DE L'EAU



Lieu : Mayotte
Ouverture : Septembre 2023
Public : Tout public
Nb bénéficiaires : 20 846
ETP : 6 ETP et 82 volontaires en service civique
Financeurs : Préfecture de Mayotte

Durant la crise de l'eau, les médiateurs ambassadeurs de l'eau font le lien avec la population à travers des actions de sensibilisation, d'informations et de communication.

20 846 personnes sensibilisées

1036 kits installés à domicile

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

82 volontaires recrutés

Maraudes, présence sur les sites de distribution d'eau

Informations sur la crise de l'eau, les éco-gestes, les calendriers de coupure d'eau.

Distribution et installation des kits hydro-économiques à domicile



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Dispositif temporaire à adapter en fonction de l'évolution de la crise de l'eau



Lieu : Bandréle, Chriongui, Combani (Tsingoni)
Ouverture : Août 2022
Public : Jeunes NEET ou décrocheurs scolaires âgés de 16 à 18 ans
Nb bénéficiaires : 78
ETP : 7
Financeur : DEETS

PARCOURS PERSONNALISÉS

Les Parcours Personnalisés ont pour mission de :

- Lutter contre le décrochage scolaire et la délinquance juvénile
- Stimuler la motivation et redonner en confiance en soi
- Évaluer la situation de chaque jeune
- Accompagner les jeunes dans la construction de leur projet de vie

Afin de mener à bien ses missions, les Parcours Personnalisés préconisent la mise en place et le suivi des objectifs suivants :

- Elaborer un diagnostic social de la situation du jeune et en informer la famille
- Apporter une aide personnalisée et réaliste aux jeunes et leurs familles
- Assurer un suivi et faire intervenir dans la prise en charge du jeune les partenaires du territoire en fonction de leur problématique
- Rédiger et tenir à jour les différents documents liés à l'accompagnement (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, projet personnalisé...)

78 jeunes ont bénéficié des parcours personnalisés

36 jeunes ont une sortie positive

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

A l'issue des 8 mois de fonctionnement, nous constatons :

La pertinence du projet qui répond à des besoins précis. La tranche d'âge 16-18 sans conditions administrative pour intégrer le dispositif permet de prendre en charge des adolescents en grande difficulté.

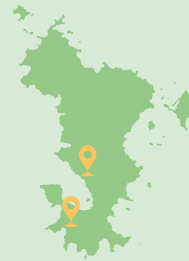
Un soutien et des prémisses d'insertion pour les mineurs issus de l'Aide Sociale à l'Enfance ou encore de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Une cohésion inter village



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Le dispositif s'est arrêté en mai 2023



Lieu : Mtsangabeach et Kani Keli
Ouverture : 2023
Public : Enfants et jeunes de 6 à 17 ans
Nb bénéficiaires : 416
ETP : 25
Financeurs : CSSM, DRAJES

ANIMATION

Afin d'apporter une réponse à la réalité du territoire de Mayotte, le service Animation s'est donné comme missions et objectifs :

- Assurer à travers des actions d'animation, le développement de la citoyenneté, de la vie sociale, de l'éducation, de la formation et de l'émancipation des enfants et des adultes ;
- Favoriser l'accessibilité et la participation à la mise en place d'actions de proximité et s'appuyer sur la dynamique collective du groupe ;
- Lutter contre le phénomène d'errance et de marginalisation des plus vulnérables, notamment des enfants et des jeunes.

16 colonies organisées **416** jeunes accueillis

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

Des séjours de vacances avec hébergement et des séjours spécifiques (colos apprenantes, voile, équitation, EEDD de 5 jours et de 4 nuits chaque semaine qui ont été organisés dans la base de loisirs de M'Tsangabeach et au Gite villa Ravoay à Kani Keli).

Activités à la fois ludiques et éducatives telles que l'apprentissage de la natation, équitation, voile... De multiples animations en plein air avec des jeux de plage, des olympiades, des chasses au trésor, des randonnées, de la danse traditionnelle. etc.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Elargir notre offre d'activité dans l'ensemble du territoire

Mise en place de séjours d'apprentissages (linguistique, artistique et culturel) pour les enfants âgés de 6 à 14 ans, qui ne sont pas scolarisés



Lieu : M'Tsangabeach (Sada)
Ouverture : 2013
Public : Tout public
Nb bénéficiaires : 5256
ETP : 3
Financeur : CSSM pour les ACM et fonds privés

M'TSANGABEACH

Le site de M'Tsangabeach est destiné à l'accès pour tous aux loisirs, à la culture et à l'éducation populaire. Cela passe par l'animation et le développement d'une base de loisirs sur le site, avec notamment :

- La mise à disposition des organisateurs d'événements publics ou privés, un site permettant l'accueil de grands collectifs pour des fêtes, séminaires, rassemblements et tous les autres types d'événements à caractère social, culturel, sportif ou familial, organisés par des tiers.
- L'accueil des séjours de vacances avec et sans hébergement durant les vacances scolaires (90 places).

118 journées accueil collectif des mineurs (ACM) **6 527** repas préparés

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- Partenariat avec May voile offrant la possibilité de découvertes des jeux nautiques à tous, que ce soit les scolaires et les familles
- Organisation et accueil des ACM
- Prêt du site pour toutes manifestations destinées aux familles
- Location du site pour les entreprises ou les institutions voulant organiser leurs propres manifestations dans un lieu unique.



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

Fin de l'activité de gestion du site par Mlezi Maore en juillet 2024

GROUPE DE MEDIATION SANITAIRE (GMS)



Lieu : Mamoudzou
Ouverture : Février 2021
Public : Population mahoraise
Nb bénéficiaires : 63 865
ETP : 24
Financeurs : ARS

Les Groupes de Médiation Sanitaire (GMS) ont été créés en février 2021 dans le cadre de la stratégie nationale « Tester – Alerter – Protéger » mise en place par le Gouvernement pour casser les chaînes de transmission du virus Covid-19. Depuis 2022, le dispositif s'est élargi et permet de faire de la médiation sanitaire sur des thématiques et vaccination autres que le COVID et ainsi de répondre aux enjeux sanitaires en fonction de l'évolution de la situation et des besoins ponctuels ou géographiques.

32 974 personnes sensibilisées lors des maraudes thématiques et de surveillance à base communautaire

30 891 personnes touchées par les actions de vaccination DTP/ROR ou typhoïde

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2023 :

- Assistance des équipes de soins sur la vaccination DTP/ROR en milieu scolaire
- Assistance des équipes de soins sur la vaccination typhoïde-
- Prévention et sensibilisation sanitaire
- Maraude de surveillance sur la santé communautaire
- Séances d'information auprès de partenaires



LES PERSPECTIVES POUR 2024 :

mise en place de la vaccination DTP/ROR dans toutes les écoles primaires de notre territoire et de la vaccination typhoïde
prévention du choléra : apprendre à désinfecter les foyers touchés, et sensibiliser les familles touchées et les autres afin de limiter la propagation, réaliser les enquêtes de détection

NOS PARTENAIRES

MLEZI MAORE travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires. Certains financent des programmes de l'association; les acteurs institutionnels s'engagent à nos côtés dans la lutte contre les exclusions; d'autres sont des partenaires de terrain qui nous accompagnent dans la mise en œuvre de nos dispositifs.

Partenaires financiers et institutionnels



Partenaires opérationnels





Partenaires associatifs



GLOSSAIRE



AMALCA	Association Mahoraise pour la Lutte contre le Cancer
ACFAV	Association départementale pour la Condition Féminine et Aide aux Victimes
ACI	Ateliers et chantiers d'insertion
ACM	Accueil collectif des mineurs
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
ALEFPA	Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APC	Approche par compétence
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASL	Atelier sociolinguistique
ASP	Agence de Services et de Paiement
ASVP	Accès à la vie sociale et professionnelle
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CAMSP	Centres d'Action Médico-Sociale Précoce
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CD	Conseil Départemental
CDAD	Conseil Départemental de l'Accès au Droit
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDD	Contrat à durée déterminée
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDI	Contrat à durée indéterminée
CER	Centre Educatif Renforcé
CFG	Certificat de Formation Générale
CHM	Centre Hospitalier de Mayotte
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CJPM	Code de la Justice Pénale des Mineurs
CMPP	Centre Médico Pschyto Pédagogique
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
CPCA	Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens
CRA	Centre Ressources Autisme / Centre de Rétenion Administrative
CSE	Comité Social et Economique
CSSM	Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte
CVS	Conseil de Vie Sociale
DAMNA	Dispositif d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés
DAC	Direction des Affaires Culturelles
DEETS	Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DIAT	Dispositif Innovant d'Accompagnement Thérapeutique
DIME	Dispositif Intégré Médico-Educatif
DITEP	Dispositif Intégré Thérapeutique Educatif et Pédagogique
DLEM	Délégation de la Légion Etrangère à Mayotte
DRAJES	Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DRDFE	Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité
DTP/ROR	Diphthérie, le tétanos et la poliomyélite / rougeole, oreillons et rubéole
DUERP	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
DUI	Document Usager Informatisé
E2C	Ecole de la Deuxième Chance
EAJ	Ecole Accueil de Jour
EDAP	Équipe de Diagnostic Autisme de Proximité
EEAP	Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
EEDD	'Education à l'Environnement et au Développement Durable
EJE	Educateur de Jeunes Enfants

EPE	Etablissement de Placement Educatif
ESMS	Etablissements et Services Medico-Sociaux
ETP	Equivalent Temps Plein
EVARS	Espace Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle
FALC	Facile à lire et à comprendre
FFER	Fédération Française des Espaces Rencontres
FIPD	Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance
FSE	Fond Social Européen
GAPP	Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
GEPEC	Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences
GLA	Gestion Locative Adaptée
GMC	Groupe de Médiation Citoyenne
GMS	Groupe de Médiation Sanitaire
HI	Hébergement d'Insertion
HU	Hébergement d'Urgence
IME	Institut Médico-Educatif
IML	Intermédiation Locative
IP	Information Préoccupante
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ISCG	Intervenant Social en Commissariat et Gendarmerie
JDE	Journée Des Equipes
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
MNA	Mineurs Non Accompagnés
MSM	Maison de Santé Mentale
ORL	Otorhinolaryngologiste
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PAEJ	Point d'Accueil Ecoute Jeunes
PEC	Parcours Emploi Compétence
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle Infantile
PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PPSMJ	Personnes Placées Sous-Main de Justice
PRMC	Prévention de la Récidive en Milieu Carcéral
PSP	Parcours Sortie de Prostitution
PSVA	Plateforme de Soutien à la Vie Associative
QPV	Quartier prioritaire de la Politique de la Ville
REPEMA	Réseau Périnatal de Mayotte
RSMA	Régiment du Service Militaire Adapté de Mayotte
SAH	Service d'Accueil et d'Hébergement
SCJE	Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes
SEMNA	Service d'Evaluation des Mineurs Non Accompagnés
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SMJPM	Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Mineurs
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TISF	Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
TN	Troubles du Neuro-Développement
TSA	Trouble du Spectre Autistique
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UEEA	Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme
UHL	Unité Hébergement Logement

📍 Pôle jeunesse

Mamoudzou AEMO LVA EPE Dago MDA SEMNA DAMNA	Pamandzi Permanences sociales CRA	Bandrele CER AEMO	Chirongui MECS AEMO	Acoua EMA ZAWYA PAEJ
--	---	--------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------

📍 Pôle handicap

Mamoudzou IME Unité Grand Mamoudzou SESSAD Unité Grand Mamoudzou CAMSP Maecha Résidence Accueil DIAT Plateforme TND	Pamandzi IME Unité Petite-Terre UEEA	Bandraboua IME Unité Nord SESSAD Unité Nord DIAT	Mtsangamouji CAMSP Tanafou	Koungou DIME Kangani
Tsingoni IME unité Passerelle SESSAD Unité Centre UEEA Résidence Accueil GEM DITEP Mar'ylang CMPP		Dzaoudzi Labattoir SESSAD Unité Petite-Terre	Chirongui IME Unité Sud SESSAD Unité Sud CAMSP IMIDA	

📍 Pôle solidarités

Mtsamboro ISCG	Mamoudzou ISCG CPCA Médiation familiale PSP EVARS SMJPM ISTF IML HI	Pamandzi ISCG	Koungou GLA	Sada ISCG	Dembeni CHRS Songoro
--------------------------	---	-------------------------	-----------------------	---------------------	--------------------------------

📍 Pôle insertion & vie sociale

Mamoudzou Réussite éducative EAJ GMC Bataillon de la prévention Auto-école sociale et solidaire GMS E2C Ambassadeur de l'eau SIAE Médiation sociale	Koungou PRMC	Ouangani SIAE	Tsingoni E2C Parcours personnalisés SIAE	Sada M'tsangabeach Animation	Bandréle SIAE Parcours personnalisés	Chirongui Centre social Parcours personnalisés
	Petite Terre Médiation sociale			Mayotte Ambassadeur de l'eau		

Carte des établissements et services

Au 31 décembre 2023





Mlezi

MAORE

GroupesOS

Mlezi Maore est une association du groupe SOS



CONTACT

Adresse : 6, rue Jardin Fleuri
Cavani 97600 MAMOUDZOU
Tél : 02 69 61 64 00
Mail : secretariat@mlezi-maore.com
Site : www.mlezi-maore.com

